La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah." - Ezéchiel 35:15.

44e Année — Journal bimensuel

BERNE — 15 Décembre 1946 — № 24

Table des matières

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." - Esaïe 43:12

ÉTUDES BIBLIQUES

«Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande». — *Esaïe 54:13*

LES ECRITURES ENSEIGNENT CLAIREMENT

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Le Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre. Il est, en outre, le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme; en cette qualité, il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu le ressuscita avec un corps divin. Il l'éleva au-dessus de toute créature, de tout nom et lui donna tout pouvoir et toute autorité.

L'organisation de Jéhovah est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour chef Jésus-Christ, le Roi légitime du monde. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont des témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, de proclamer ses desseins exposés dans la Bible, et de porter ainsi les fruits du Royaume, pour la joie de ceux qui les écoutent.

Le monde a pris fin en 1914, parce que Jéhovah a intronisé Jesus-Christ. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur a commencé à fonder la « nouvelle terre où la justice habitera ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le Règne de Dieu, les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes.

SA MISSION

L'ETUDE BIBLIQUE est publiée pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Elle contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah et tous les hommes de bonne volonté. Elle est rédigée de manière que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Il est également publié d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible.

L'Etude biblique s'en tient strictement à ce que dit le livre saint qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, l'Etude biblique n'engage aucune controverse et ne traite pas de questions personnelles.

PÉRIODE DE TÉMOIGNAGE "REJOUISSANCE DES NATIONS"

La période de témoignage « REJOUISSANCE DES NATIONS » coïncide avec le dernier mois d'une année dont le texte fut: « NATIONS, REJOUISSEZ-VOUS AVEC SON PEUPLE! » (Romains 15 : 10). Une nouvelle brochure a été spécialement préparée pour donner le témoignage pendant ce mois de décembre, à savoir: « Nations, réjouissez-vous! » Une édition de plusieurs millions d'exemplaires est sortie des presses. Cela implique une distribution intensive et étendue. Pour que d'autres puissent être convenablement approvisionnés en exemplaires pour pouvoir participer à la distribution, les proclamateurs du Royaume ne travailleront qu'avec ces brochures dans le travail de mission, offrant chaque brochure contre la contribution de 7 francs. Son message mérite d'être diffusé largement. Si vous voulez profiter de cette occasion pour vous joindre à d'autres dans la distribution, écrivez-nous maintenant pour les renseignements et références dont vous aurez besoin. Pour que le rapport général de toute l'activité déployée pendant la période de témoignage « REJOUISSSANCE DES NATIONS » puisse être fait, nous vous rappelons que vous devez nous envoyer votre rapport de service de campagne en décembre à la fin dudit mois.

A TOUS CEUX QUI LISENT LES "ÉTUDES BIBLIQUES"

C'est pendant le mois de décembre que la Société publie une nouvelle brochure de 64 pages: « Nations, réjouissez-vous! », opuscule qui doit être diffusé très largement. Pendant le mois de décembre, les pensées et les actes de toutes les nations de la « chrétienté » sont tournés (il est vrai que ce n'est là qu'une apparence) vers des sentiments de paix et de « bonne volonté », mais le peuple est laissé toujours dans l'ignorance quant à la manière dont une paix éternelle doit être établie entre tous les « hommes de bonne volonté » sur cette terre. La brochure « Nations, réjouissez-vous! » contient un message tout à fait différent et surtout actuel, montrant de quelle source sûre viendront cette paix et cette véritable joie, et comment les plans dressés par les hommes en vue de la paix et d'une sécurité mondiales échoueront, de sorte que le peuple doit maintenant en être averti et doit recevoir une bonne instruction selon les écritures. Lire attentivement cette brochure fera naître en vous le désir de la divulguer. Hormis l'importance de cette information lourde de sens pour la destinée de l'humanité, la Société aimerait, en cette époque agitée, vous aider en sorte que « Nations, réjouissez-vous! » bénéficie de la plus grande diffusion possible, pour le bien du peuple. Nous envoyons donc un certain nombre d'exemplaires de cette belle brochure à tous les lecteurs d' « ETUDES BIBLIQUES » qui le désirent, chaque exemplaire coûtant 7 francs. Les exemplaires seront envoyés à votre adresse. Vous pourrez ensuite vous joindre à la multitude de ceux qui commencent à distribuer « Nations, réjouissez-vous! » pendant le mois de décembre. Selon votre désir, vous pourrez, soit donner un exemplaire à une personne de votre choix, soit le céder contre la contribution qui vous a été indiquée ci-dessus.

Etudes bibliques

Institution du sacerdoce du Monde Nouveau

« En effet, tout souverain sacrificateur pris du milieu des hommes est établi (ordonné, autres versions) pour les hommes dans le service de Dieu, afin de présenter des offrandes et des sacrifices pour les péchés. » — Héb. 5: 1.

JÉHOVAH a institué le sacerdoce nécessaire au Monde Nouveau de la justice. « Instituer » signifie « placer, donner un service à, attribuer une charge à, un emploi à, établir pour le service de ». L'ordination ou nomination pour l'exercice de ce sacerdoce est une des garanties que ce Monde Nouveau, créé par Jéhovah, sera un monde de justice libéré de toute culpabilité de péché.

[2] La nécessité d'un sacerdoce a été reconnue par de nombreuses nations, tant anciennes que modernes. Elles en ont d'ailleurs institué, les soutenant par l'Etat ou par le peuple. Cependant, ces prêtrises, n'ayant pas été instituées de Dieu, n'ont apporté aux hommes mauvais que d'amères désillusions. L'humanité éprouvait le besoin d'un prêtre digne de monter au ciel, de paraître en la présence de Dieu, afin de présenter au Très-Haut un sacrifice répondant exactement à toutes les exigences de la justice divine. Aucun prêtre humain ne pouvait et ne peut se tenir devant le Dieu qui habite dans le ciel, car c'est une impossibilité physique. C'est contrairement à l'évidence ci-dessus que les prêtres qui nous entourent se prétendent revêtus d'un pouvoir étrange, presque magique, les rendant capables, à ce qu'ils disent, de transsubstancier un disque de pain et une coupe de vin, de faire ainsi descendre Dieu sur la terre, et, à l'instar des cannibales, d'en manger la chair et d'en boire le sang. Aussi, malgré tous ces rites et cérémonies, les nations ont-elles continuellement avancé dans la voie de la dégradation et du péché. Les faits prouvent donc la nécessité d'un véritable prêtre envoyé de Dieu et institué par lui.

[3] Les Ecritures inspirées font mention d'un Melchisédek qui fut le premier homme ordonné de Dieu, et, chose extraordinaire, ce prêtre était roi de Salem, ville de Canaan. C'est lors de sa rencontre avec le fidèle Abraham qu'il entra dans la scène de l'histoire. Abraham venait de remporter la victoire sur ses ennemis qui avaient emmené son neveu Lot, sa famille et ses biens en captivité. En Genèse 14: 17 à 20, nous lisons la scène suivante: « Comme Abraham revenait vainqueur de Chodorlahomor et des rois qui étaient avec lui, le roi de Sodome alla à sa rencontre, dans la vallée de Savé; c'est la vallée du Roi. Melchisédech, roi de Salem, apporta du pain et du vin; il était prêtre du Dieu Très-Haut. Il bénit Abram et dit: « Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, qui a créé le ciel et la terre! Béni soit le Dieu Très-Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains! » Et Abram lui donna la dîme de tout. » — *Crampon.*

[4] Abram (ou Abraham) reçut donc la bénédiction du roi-prêtre, puis lui donna la dîme de tous les biens qu'il avait pris à ses ennemis, reconnaissant ainsi les rapports existant entre Melchisédek et le Très-Haut. A ce moment, Abraham ne se douta pas qu'il était l'ancêtre de la tribu sacerdotale de Lévi qui fut établie plus tard dans ses fonctions et dont Aaron fut le premier grand-prêtre. Ainsi donc, dans son ancêtre Abraham, le sacerdoce lévitique fut béni par Melchisédek et lui paya la dîme. Ces deux faits prouvent que le sacerdoce de Melchisédek occupait un rang supérieur à celui d'Aaron et au sacerdoce lévitique. Tout ce qui précède est bien significatif, car chaque Israélite, bien informé des Ecritures, sait que le roi-prêtre Melchisédek fut employé par Dieu pour représenter le grand-prêtre à venir. La preuve en est contenue dans les paroles de David rapportées au Psaume 110, versets 1 à 5, texte que tout Israélite croyant connaît bien: « Psaume de David. L'Eternel dit à mon seigneur: Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que je place tes ennemis comme marche pour tes pieds. La verge de ta puissance, par l'Eternel, s'étendra de Sion: Domine au milieu de tes ennemis... Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentira point: Tu seras prêtre pour toujours selon l'ordre de Malkisédek. Le Seigneur à ta droite brise des rois au jour de sa colère. » — *Traduction israélite de Isaac Leeser*, 1853.

[5] Ainsi donc, sous l'inspiration de Jéhovah, le roi David annonça la venue d'un prêtre appartenant à un autre sacerdoce que celui qu'il connaissait. A ce moment-là, le grand-prêtre lévitique était Tsadok.

---

1 Que signifie « consacrer pour le sacerdoce » ? Qui Jéhovah a-t-il ordonné pour le monde nouveau de la justice?
2 De quelle sorte de prêtre l'humanité a-t-elle besoin? Quels sont les faits qui soulignent cette nécessité?
3 Quel fut le premier prêtre ordonné de Dieu, et qu'est-il mentionné à son sujet dans les Ecritures? En quelles circonstances entra-t-il en scène?
4 Comment est-il prouvé que le sacerdoce de Melchisédek est supérieur à celui de Lévi? Quelle est la preuve apportée par le Psaume 110 ?
5 Pourquoi le futur roi serait-il plus grand que David et pourquoi posséderait-il un sacerdoce qui ne se transmettrait point?

Toutefois, cette nouvelle prêtrise devait être établie plus tard. David reconnut que ce roi-prêtre à venir serait plus grand que lui, comme en témoigne le titre de « mon seigneur ». Contrairement à Melchisédek, ce futur roi-prêtre ne mourrait pas, et ainsi que l'Eternel l'avait juré, serait « prêtre pour toujours ». Sa prêtrise étant impérissable, il n'aurait pas de successeur et ses fonctions ne seraient point déléguées à un quelconque « vicaire » terrestre.

6 Tout Israélite sincère et tout non-Juif loyal doivent admettre ce qui suit: Le futur roi au sacerdoce perpétuel est le Messie (ou Oint) dont la venue fut prédite par tous les prophètes, de Moïse à Malachie inclus. Du fait qu'Abraham paya la dîme à Melchisédek et fut béni par lui, donc le reconnut comme son supérieur, il résulte que le sacerdoce du Messie est supérieur à celui d'Aaron. Jéhovah institua le sacerdoce lévitique par l'intermédiaire de Moïse. Le prêtre à venir devant l'être selon l'ordre de Melchisédek, on en déduit donc que le sacerdoce lévitique serait aboli par le Messie. De plus, par la mise en application d'un décret divin, le Melchisédek messianique devait être promu prêtre, non par la loi mosaïque, mais par le propre serment de Jéhovah. Ce changement devait se faire dans l'intérêt des Israélites et de l'humanité.

7 D'après la loi, les prêtres lévitiques devaient offrir des sacrifices d'animaux, ceux-ci ayant été placés sous la domination de l'homme en Eden. (Gen. 1: 26, 28) Ces sacrifices ne pouvaient ôter les péchés du monde, et les prêtres qui officiaient ne pouvaient paraître en la présence de Jéhovah, représenté alors symboliquement par l'arche sacrée déposée dans le Saint des Saints du tabernacle. Si la sacrificature du Messie ou prêtre selon l'ordre de Melchisédek était meilleure que le sacerdoce lévitique, c'est donc que celui-là pouvait offrir un meilleur sacrifice que celui prévu par la loi. En outre, il devait être capable de paraître en la présence de Jéhovah et d'enlever les péchés.

8 Aucun Israélite sincère ne peut aujourd'hui nier la nécessité d'un tel grand-prêtre. Voyez comment le peuple d'Israël a été persécuté! Leur situation rappelle les paroles de Osée: « Car pendant de nombreux jours les enfants d'Israël demeureront sans roi et sans chef, sans sacrifice et sans stèle, sans éphod et sans théraphim. Après cela les enfants d'Israël se convertiront et chercheront de nouveau Jéhovah, leur Dieu, et David, leur roi; ils reviendront en tremblant vers Jéhovah et vers sa bonté, à la fin des jours. » (Osée 3: 4, 5, *Crampon*) Actuellement, bien que nombre d'Israélites portent le nom de *Cahen* (ou *Cohen*), vocable qui signifie *prêtre* et qui suggère la pensée que leurs ancêtres ont pu être des prêtres lévitiques, ils sont cependant sans prêtre ni sacrificateur dont la descendance d'Aaron serait établie. Aussi, ils ne peuvent offrir aucun sacrifice selon la loi de Moïse. Ils n'ont plus de temple avec un lieu très saint et où Jéhovah était représenté symboliquement. Il est cependant certain que Dieu n'instituait pas jadis le sacerdoce lévitique en vain; mais il est non moins certain que la disparition de celui-ci n'a en rien pu contrecarrer la réalisation du dessein immuable du Très-Haut.

9 D'après le serment de Dieu rapporté ci-dessus et concernant le sacerdoce perpétuel et intransmissible selon l'ordre de Melchisédek, on en conclut que celui prévu par la loi disparaîtrait, ne serait plus jamais rétabli. En son temps, le sacerdoce lévitique fut, pour les Israélites et les non-Juifs, une vivante image du véritable sacrifice qui ôterait les péchés, et une illustration du sacrificateur selon Melchisédek. Les sacrifices légaux n'étaient que des préfigurations des choses meilleures à venir. Logiquement, les Israélites d'aujourd'hui ne devraient donc pas s'attendre à une restauration du sacerdoce lévitique, pas plus qu'ils n'ont à espérer en une reconstruction du temple de Jérusalem avec son Saint des Saints et son arche d'alliance. Les Israélites sincères, qui croient à la Loi, aux Prophètes et aux Psaumes, devraient plutôt attendre le Sacrificateur éternel selon Melchisédek annoncé depuis très longtemps, Grand-Prêtre possédant un sacerdoce infiniment supérieur à celui d'Aaron et ayant un meilleur temple que celui bâti en Palestine. Ce Plus-Grand qu'Aaron et supérieur de David est le Messie (l'Oint) promis, ou le *Christ*, ainsi nommé d'après l'usage des Juifs hellénistes d'autrefois.

Identification du Sacrificateur

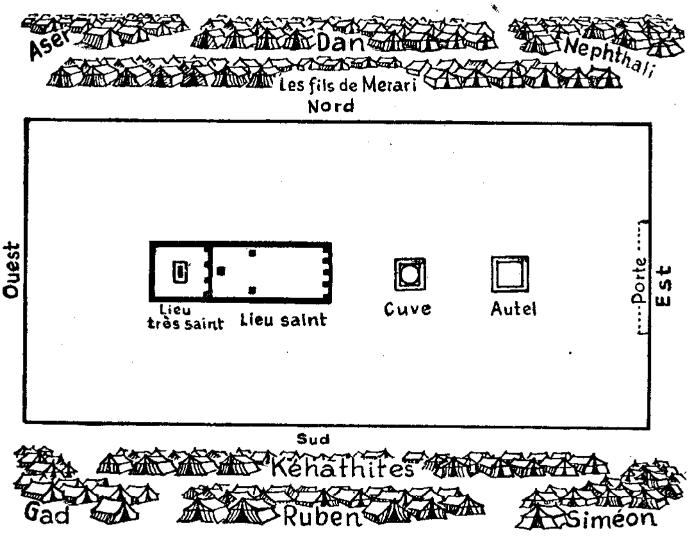
10 Nous laissons le soin à un Juif, descendant d'Abraham et de la tribu de Benjamin, d'identifier ce sacrificateur oint selon l'ordre de Melchisédek. Ecrivant aux Hébreux, Paul dit: « Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi que nous professons. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins. En effet, tout souverain sacrificateur pris du milieu des hommes est établi (ordonné, *vers. angl.*) pour les hommes dans le service de Dieu, afin de présenter des offrandes et des sacrifices pour les péchés. Il peut être indulgent pour les ignorants et les égarés, puisque la faiblesse est aussi son partage. Et c'est à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés, comme pour ceux du peuple. Nul ne s'attribue cette dignité s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron. Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui! [Ps. 2: 7] Comme il dit encore ailleurs: Tu es sacrificateur pour toujours selon l'ordre de Melchisédek. [Ps. 110: 4]... après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel, Dieu l'ayant déclaré souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. » (Héb. 4: 14-16; 5: 1-10) Nous allons voir main-

6 Comment cela montre-t-il que le sacerdoce messianique serait plus grand que le sacerdoce lévitique?
7 Comment le Sacrificateur messianique doit-il être pour être meilleur que le sacerdoce lévitique?
8 Pourquoi les Israélites sincères doivent-ils reconnaître la nécessité de posséder un tel sacrificateur aujourd'hui?
9 Pourquoi le sacerdoce lévitique n'entra-t-il pas vainement en service? A quoi les Israélites devront-ils s'attendre?
10 Comment l'apôtre Paul identifie-t-il ce Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, et comment montre-t-il la manière dont il fut établi?

tenant comment ce sacerdoce fut établi (ordonné) dans l'antitype.

[11] Le sacerdoce lévitique dura jusqu'à l'an 70 ap. J.-C., date à laquelle Jérusalem fut détruite par les Romains. Au moment où l'apôtre faisait sa déclaration, les sacrificateurs lévitiques exerçaient encore leurs fonctions dans le temple. Il écrivait: « Il y a ceux (les sacrificateurs) qui offrent des dons selon la loi, lesquels servent la figure et l'ombre des choses célestes: comme Moïse, quand il allait construire le tabernacle, a été divinement averti; car: « Prends garde », dit-il [Dieu], « à faire toutes choses selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne. » (Héb. 8: 4, 5, *Darby*) Puisque ces sacrificateurs célébraient un culte qui n'était qu'une ombre et une image des choses célestes à venir, reportons-nous donc à ces figures du passé et comparons-les avec les réalités historiques. Jéhovah se servit des fidèles occupations imposées par sa loi aux sacrificateurs pour en faire un vivant tableau et un document historique annonçant les événements à venir. Nous allons donc étudier ce document qui symbolisait l'établissement (ordination) du sacerdoce du Monde Nouveau. Ne nous préoccupons pas continuellement des figures typiques de la Bible, mais méditons aussi sur les réalités présentes extrêmement suggestives. Dieu qui créa les figures et les ombres nous révèle également dans sa Parole quelles sont les réalités célestes.

[12] Dans le livre de l'Exode (chap. 29) il est relaté comment Dieu donna ses instructions à Moïse en vue d'établir Aaron et ses fils comme sacrificateurs, par toute une série d'actions qui étaient en même temps des symboles. Le Lévitique (chap. 8 et 9) nous apprend comment eut lieu l'installation du sacerdoce lévitique et comment Moïse exécuta ces ordres. Imaginons que nous sommes au premier jour du mois de Nisan (ou Abib), au printemps de l'année 1512



av. J.-C. Il y a exactement un an moins treize jours que les douze tribus d'Israël ont quitté l'Egypte sous la direction de Moïse. Nous nous trouvons parmi l'assemblée d'Israël, à l'extérieur du rideau de lin entourant le tabernacle, à l'est de celui-ci, devant la porte. Le rideau, large de vingt coudées, a été levé et nous pouvons voir le parvis entourant le tabernacle.

[13] Le parvis mesure cinquante coudées sur cent. D'abord, nous apercevons l'autel d'airain sur lequel sont offerts les holocaustes. En arrière, se trouve la cuve d'airain pour les ablutions des officiants. Plus loin, nous apercevons un magnifique rideau carré de quinze pieds de côté qui constitue la porte du tabernacle. Celui-ci n'a que trente coudées; un voile suspendu à l'intérieur le divise en deux compartiments. Le premier, appelé *le Saint,* a dix coudées sur vingt, et le second, *le Saint des Saints,* a dix coudées de côté. Nous ne pouvons pas voir dans le tabernacle, parce que le rideau est tombé et que nous ne sommes pas des sacrificateurs lévitiques! Le tabernacle a été dressé le jour même, et les sacrificateurs doivent être installés dans leurs fonctions. (Ex. 40: 16–33) Nous sommes rassemblés selon l'ordre divin transmis à Moïse: « Convoque toute l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation. » Moïse a agi comme Jéhovah le lui avait ordonné. (Lév. 8: 1–4) A l'intérieur du parvis, en tant que représentant de Dieu, Moïse est chargé de tout le cérémonial pour aujourd'hui jusqu'au huitième jour de Nisan. Près de lui se trouvent Aaron et ses quatre fils: Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar. Les cinq hommes, le frère et les neveux de Moïse, sont habillés comme les autres Israélites parce qu'ils n'ont pas encore été établis (ordonnés) et installés comme sacrificateurs de Jéhovah pour le servir en faveur des douze tribus d'Israël.

[14] Un peu plus loin, nous apercevons les vêtements sacrés prêts à être endossés par les sacrificateurs après leur ordination dans le service sacerdotal. « Sanctifier » signifie « mettre à part pour le saint service de Jéhovah ». Ces vêtements sont saints. Il y a là le trousseau d'Aaron le souverain sacrificateur. La tunique de fin lin doit être mise directement contre sa peau et se fixe à l'aide d'une ceinture de lin. Au-dessus, se trouve une robe bleue. L'éphod, magnifique pièce brodée, comprenant une partie antérieure et une partie postérieure, est passé par dessus la tête d'Aaron et doit être porté audessus de la robe bleue, il est maintenu par une ceinture habilement tissée. Sur le devant, le pectoral (ou *rational* du jugement; voir Exode 28: 15, version des abbés *Glaire & Vigouroux*), attaché à l'éphod par des anneaux et des chaînes d'or pur tressées en forme de cordons. Aaron doit porter ce pectoral du jugement sur son cœur, au-dessus de cette curieuse ceinture assortie avec l'éphod. Dans ce pectoral parsemé de pierreries, on déposera comme dans une bourse les *Urim* et les *Thummim.* Sur la tête d'Aaron se trouve une sorte de turban, coiffure sur le devant de laquelle est attachée par un cordon une lame d'or pur portant cette inscription gravée: « Sainteté à Jéhovah ». Ainsi, Aaron porterait constamment ces mots sur son front.

[15] Toutes ces choses étaient réservées à l'usage sacerdotal et devaient être exécutées par les Israélites en obéissance aux commandements divins donnés à

---

11 Pourquoi devons-nous nous reporter en arrière pour considérer les occupations des prêtres lévitiques?
12 Où trouvons-nous le récit concernant l'établissement (ou ordination) des sacrificateurs lévitiques? Où nous plaçons-nous en reportant notre pensée longtemps en arrière?
13 Que voyons-nous à l'intérieur du parvis?
14 Quels vêtements officiels ont été préparés pour Aaron, le Souverain Sacrificateur?
15 Par qui ces vêtements ont-ils été confectionnés et pourquoi?

Moïse: « Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements sacrés, pour marquer sa dignité et lui servir de parure... et ils feront les vêtements d'Aaron, afin qu'il soit consacré pour qu'il exerce mon sacerdoce. » — Ex. 28: 1-39, *Crampon.*

[16] Nous apercevons aussi les vêtements préparés pour les quatre fils d'Aaron: les tuniques et caleçons de fin lin avec leurs ceintures, ainsi que les bonnets. Ils étaient fabriqués par des Israélites dévoués, en obéissance aux ordres de Dieu: « Pour les fils d'Aaron, tu feras des tuniques, tu leur feras des ceintures et des mitres (bonnets, *autre version*), pour marquer leur dignité et pour leur servir de parure. Tu revêtiras de ces ornements Aaron, ton frère, et ses fils avec lui. Tu les oindras, tu les installeras et tu les consacreras, afin qu'ils me servent comme prêtres. Fais-leur des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité; ils iront depuis les reins jusqu'aux cuisses. Aaron et ses fils les porteront quand ils entreront dans la tente de réunion, ou quand ils s'approcheront de l'autel pour faire le service dans le sanctuaire; ainsi ils n'encourront point de faute et ne mourront point. C'est une loi perpétuelle pour Aaron et ses descendants après lui. » (Ex. 28: 40-43, *Crampon*) Ainsi, à l'autel sacré de Jéhovah, on ne pouvait pas officier comme le faisaient les nombreux prêtres païens devant leurs faux dieux. Les prêtres de Jéhovah devaient être revêtus de vêtements officiels selon le modèle qui leur était donné. S'ils avaient agi autrement, Jéhovah les aurait détruits. Ses prêtres ne devaient porter ni souliers ni sandales parce que le sol sur lequel ils se trouvaient, à l'intérieur du tabernacle, était saint; ils devaient faire ce que Dieu avait dit à Moïse au buisson ardent: « Ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte. » — Ex. 3: 5.

[17] A l'intérieur, nous apercevons plusieurs animaux attachés, tous sans défaut. L'un est un jeune taureau qui doit être offert en sacrifice pour le péché, et les deux autres sont des béliers. L'un doit être offert en holocauste par le feu à Jéhovah, tandis que l'autre est le bélier de consécration ou d'installation. Tout à côté se trouve une corbeille contenant des pains, des gâteaux et des galettes, tous sans levain et pétris à l'huile et arrosés d'huile, destinés à être offerts avec le second bélier.

Ordination

[18] Maintenant Moïse s'approche et s'adresse à l'assemblée: « Voici ce que Jéhovah a commandé de faire. » Observons de près ce qui va se passer. Nous désirons admirer le tableau prophétique de l'ordination du « sacrificateur pour toujours selon l'ordre de Melchisédek » et de ses disciples qui deviennent membres de son sacerdoce royal. Gardons à l'esprit qu'Aaron typifie ou préfigure Christ Jésus comme Souverain Sacrificateur et que les fils d'Aaron figurent les disciples de Jésus qui sont sous-prêtres dans son sacerdoce royal. L'apôtre Paul écrivit: « C'est pourquoi il dut, en toutes choses, être rendu semblable à ses frères, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu, pour faire propitiation (réconciliation, *version anglaise;* l'expiation, *Stapfer*) pour les péchés du peuple. Car, en ce qu'il a souffert lui-même, étant tenté, il est à même de secourir ceux qui sont tentés. C'est pourquoi, frères saints, participants à l'appel céleste, considérez l'apôtre et le souverain sacrificateur de notre confession, Jésus. » — Héb. 2: 17, 18; 3: 1; *Darby.*

[19] Moïse fit approcher les futurs sacrificateurs de la cuve d'airain: « Et Moïse fit approcher Aaron et ses fils et les lava avec de l'eau. » (Lév. 8: 6) Aaron, lui qui, sous la pression des Israélites désobéissants, avait fabriqué le veau d'or, avait besoin d'être lavé et d'être purifié avant de revêtir ses vêtements officiels. Dans cet état de purification, il préfigurait l'homme parfait Jésus au moment où il s'engagea à faire la volonté de Dieu. C'est pourquoi il est écrit de lui: « Car un tel souverain sacrificateur nous convenait, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, et élevé plus haut que les cieux. » (Héb. 7: 26, *Darby*) Quant aux fidèles disciples de Jésus, recrutés parmi les pécheurs, ils ont besoin de l'eau de vérité divine pour les purifier. De même que Moïse lava les fils d'Aaron, de même Jésus lave les autres membres de son Eglise, son sacerdoce royal: « Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. » (Eph. 5: 25-27, *Segond*) Ou selon d'autres versions: « ... afin qu'il la sanctifiât, après l'avoir nettoyée en la lavant d'eau, par sa parole » (*Ostervald*), « ... en la purifiant par le lavage d'eau par la parole ». (*Darby*) Se soumettre à ce lavage d'eau symbolise l'obéissance à la vérité.

[20] Christ Jésus, le Souverain Sacrificateur futur, disait à Nicodème qui cherchait la vérité: « A moins de naître de nouveau, personne ne peut entrer dans le Royaume de Dieu... à moins de naître d'eau et d'esprit, personne ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. » (Jean 3: 3, 5, *Vers. Syn.*) Ayant été lavés par Moïse, Aaron et ses fils typifient Jésus et ses disciples qui, par obéissance, font un accord avec Dieu pour faire sa volonté et sont par conséquent nés d'eau [de vérité] et d'esprit. Cela signifie qu'ils ont été engendrés par l' « esprit de vie » de Jéhovah Dieu et sont devenus ses fils spirituels. Jésus conclut cette convention avec son Père pour faire sa volonté, les sacrifices des Lévites n'ayant rien amené à la perfection. « C'est pourquoi en entrant dans le monde, il dit: « Tu n'as pas voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps. Tu n'as pas pris plaisir aux holocaustes ni aux sacrifices pour le péché; alors j'ai dit: Voici, je viens (il est écrit de moi dans le rouleau du livre) pour faire, ô Dieu, ta volonté. » (Héb. 10: 5-7, *Darby*) Jésus symbolisa son accord avec Dieu par le baptême; Dieu l'engendra de son esprit et fit entendre du ciel cette voix: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai trouvé mon plaisir. »

---

16 Par qui les vêtements des fils d'Aaron étaient-il confectionnés? et pourquoi ne portaient-ils point de chaussures?
17 Quels animaux voyons-nous dans le parvis? Qu'y a-t-il dans la corbeille?
18 Pourquoi observons-nous de près ce qui se passe? Que devons-nous garder à l'esprit concernant Aaron et ses fils considérés comme types?
19 Que préfigura l'acte de Moïse lavant Aaron et ses fils?
20 Qui représentent Aaron et ses fils? Quand et pourquoi Jésus conclut-il avec son Père un accord pour faire sa volonté?

(Mat. 3: 13–17, *Darby*) Les paroles précédentes prouvent que Dieu engendra Jésus comme Fils spirituel qui devint ainsi « une nouvelle créature ».

21 Afin d'être établis (ou ordonnés) sous-prêtres du sacerdoce royal, les disciples doivent se conformer à leur Souverain Sacrificateur. En concluant avec Dieu une alliance inconditionnelle pour faire sa volonté, ils sont engendrés ses fils spirituels, sont de nouvelles créatures, des frères de Christ. C'est pourquoi il est écrit: « De sa propre volonté, il nous a engendrés par la parole de la vérité [eau], pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures. » « En sorte que si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création [créature, *version anglaise*]: les choses vieilles sont passées; voici, toutes choses sont faites nouvelles; et toutes sont de Dieu. » (Jacq. 1: 18; II Cor. 5: 17, 18, *Darby*) C'est bien pour cette raison qu'Aaron et ses fils, lavés, représentent Jésus-Christ et ses disciples en tant que nouvelles créatures et fils spirituels de Dieu. C'est ainsi que Dieu établit (ordonne) les sacrificateurs en les revêtant des charges officielles du sacerdoce. De ce point de vue, examinons les faits et gestes de Moïse envers Aaron et ses fils.

22 Ayant lavé Aaron, Moïse lui mit les glorieux vêtements de souverain sacrificateur. « Il mit à Aaron la tunique, il le ceignit de la ceinture, il le revêtit de la robe, et il plaça sur lui l'éphod, qu'il serra avec la ceinture de l'éphod dont il le revêtit. Il lui mit le pectoral, et il joignit au pectoral l'urim et le thummim. Il posa la tiare sur sa tête, et il plaça sur le devant de la tiare la lame d'or, diadème sacré, comme l'Eternel l'avait ordonné à Moïse. » (Lév. 8: 7–9, *Segond*) Ce fut au Jourdain que Jésus, en tant que nouvelle créature, fut revêtu de la charge de Souverain Sacrificateur.

23 La tunique de lin symbolisait sa justice: « Car le fin lin, ce sont les œuvres justes des saints. » (Apoc. 19: 8, *Segond*) Sa ceinture de lin le désignait comme serviteur de la justice. (Es. 11: 5) La robe bleue et sa bordure de clochettes et de grenades d'or symbolisait sa sincérité et sa fidélité envers Dieu (Nomb. 15: 37–41) Cette bordure attire notre attention sur le fait qu'il a porté les fruits du Royaume de Dieu, que des sons harmonieux et joyeux ont été produits par sa prédication de l'évangile du Royaume, et qu'il accomplissait sa mission avec succès. Le magnifique éphod, avec ses parties antérieure et postérieure retombant sur les épaules d'Aaron, représentait les deux grandes alliances concernant le gouvernement théocratique. Il est écrit: « Le gouvernement sera sur son épaule; et on appellera son nom: Merveilleux, Conseiller, Dieu fort, Père d'éternité, Prince de paix. A l'accroissement de son empire, et à la paix, il n'y aura pas de fin. » (Es. 9: 6, 7, *Darby*) Quant à la partie postérieure de l'éphod, elle ne symbolisait sûrement pas l'alliance de la loi, pacte conclu avec Israël par l'intermédiaire de Moïse et qui devait être dissous par la mort de Christ et le fut effectivement au Calvaire. Elle représentait au contraire l'alliance abrahamique suivant laquelle Jéhovah promit à Abraham une postérité et dit: « Ta postérité possédera la porte de tes ennemis, et en ta postérité toutes les nations de la terre seront bénies. » (Gen. 22: 17, 18; 12: 3, *version anglaise*) « Ta postérité qui est Christ ». (Gal. 3: 8, 16) Que symbolise alors la partie antérieure de l'éphod?

24 L'alliance abrahamique se rattachait au Royaume de Dieu parce que Abraham avait reçu cette promesse divine: « Je ferai de toi une grande nation » et « Je te rendrai fécond à l'infini, je ferai de toi des nations; et des rois sortiront de toi. » (Gen. 12: 2; 17: 6, 16) La partie antérieure de l'éphod symbolisait donc bien l'alliance du Royaume de Dieu, pacte que Dieu conclut avec David, royal descendant d'Abraham: « Je ne violerai point mon alliance, et je ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres... J'ai juré une fois par ma sainteté: Mentirai-je à David? Sa postérité subsistera toujours; son trône sera devant moi comme le soleil. » (Ps. 89: 35–37, *Segond*) Aucun Israélite d'aujourd'hui n'est capable de savoir si son origine remonte au roi David, et il lui est impossible de prouver qu'il pourrait être l'héritier de l'alliance du Royaume. Mais Christ, de la postérité royale, « fils de David », constitue pour toujours la postérité du roi d'Israël, parce qu'il possède dans le ciel une vie immortelle. Lors de la conclusion de cette alliance du Royaume avec David, Dieu inspira ce dernier et lui fit consigner son serment: « Jéhovah l'a juré et ne s'en repentira point: Tu es prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédek. » (Ps. 110: 4, *Vers. Am. Stand.*) Christ Jésus, le seigneur de David, observa toujours rigoureusement l'alliance du Royaume, rendit toujours témoignage à la vérité et mourut en martyr. L'alliance du Royaume était donc, de toute évidence, représentée par la partie antérieure de l'éphod.

25 Le pectoral de jugement était orné de douze pierres précieuses portant les noms des douze tribus d'Israël, et dans son intérieur se trouvaient l'Urim et le Thummim. Le souverain sacrificateur, par l'intermédiaire du pectoral, consultait l'Eternel Dieu, déterminait la volonté divine dans les situations embarrassées et pouvait prendre des décisions judicieuses. Le fait que le pectoral du jugement se trouvait à la partie antérieure de l'éphod et reposait sur le cœur du souverain sacrificateur, sous-entend que le Roi de Jéhovah, la Postérité d'Abraham, devait également agir en tant que Juge. Il consulte directement Dieu et le prie de lui accorder une lumière parfaite quant à sa Parole et sa volonté. Il transmet encore les décisions divines et, au jour du jugement de mille ans, jugera l'humanité. N'a-t-il pas dit de lui-même: « Le Père ne juge personne, mais il a donné au Fils tout pouvoir de juger. Je ne puis rien faire de moi-même; je juge selon que j'entends, et mon jugement est juste; car je ne cherche point ma volonté, mais je cherche la volonté du Père qui m'a envoyé »? (Jean 5: 22, 30, *Ostervald*) Les douze tribus de l'« Israël de Dieu », c'est-à-dire l'Israël spirituel, lui sont associées, c'est pourquoi il est écrit: « Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? » (I Cor. 6: 2) Ces saints seront au nombre de 144 000 et sont représentés par douze tribus de 12 000 chacune qui régneront avec Christ sur la cé-

---

21 En quoi les sous-prêtres doivent-ils se conformer à leur Souverain Sacrificateur? Qui est établi (ordonné) pour ce sacerdoce?
22 Comment Moïse habilla-t-il Aaron? Que préfigurait Aaron ainsi habillé?
23 Que symbolisaient: a) la tunique de lin? b) la robe bleue? c) la partie postérieure de l'éphod?
24 Que symbolise la partie antérieure de l'éphod?
25 Que préfigure le pectoral orné du jugement et pourquoi?

leste Sion. « Je vis des trônes », dit Jean, « et à ceux qui s'y assirent fut donné le pouvoir de juger... Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans... ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. » — Apoc. 7: 4–8; 14: 1–3; 20: 4, 6.

[26] Christ, Souverain Sacrificateur du Monde Nouveau, est par conséquent revêtu des qualités et responsabilités représentées par les vêtements glorieux dont fut revêtu Aaron le jour de son ordination. Quant au turban dont Aaron était coiffé, il n'avait aucune ressemblance avec la mitre portée par les prêtres du dieu-poisson Dagon, mais il dénotait la soumission envers Dieu. Sur le devant de celui-ci, brillait une lame d'or sur laquelle tous les assistants pouvaient lire: « Sainteté à Jéhovah ». Cela indiquait que le souverain sacrificateur était complètement mis à part pour Dieu et préfigurait l'intégrité et la sainteté absolues requises envers Dieu de la part du véritable Souverain Sacrificateur. C'est en harmonie avec les paroles gravées sur le diadème que Jésus ne se souilla point avec le monde. La sainteté envers Jéhovah ne permet pas que Christ transige avec le monde, entretienne des relations diplomatiques avec lui, reçoive ses ambassadeurs, diplomates, ministres et chargés d'affaires et fasse des concordats avec lui. Cette sainteté envers Jéhovah n'autorise donc Christ en aucune manière à faire accréditer ses disciples en qualité de « nonce » ou de « délégué apostolique » auprès des gouvernements de ce monde. Le serviteur sincère imite donc son Souverain Sacrificateur et s'efforce constamment « de se conserver pur du monde », « de se garder soi-même immaculé du monde ». (Jacq. 1: 27, *Darby* et *Stapfer*) Il est d'un dévouement constant et entier à l'égard du Royaume de Dieu.

Onction

[27] Cessons de penser au véritable Souverain Sacrificateur et reportons-nous par la pensée des siècles en arrière. La scène de l'ordination (ou consécration) continue dans le désert du Sinaï. Aaron étant revêtu de ses vêtements sacerdotaux, que va-t-il se passer? « Moïse prit l'huile d'onction, il oignit le sanctuaire et toutes les choses qui y étaient, et le sanctifia. Il en fit sept fois l'aspersion sur l'autel, et il oignit l'autel et tous ses ustensiles, et la cuve avec sa base, afin de les sanctifier. Il répandit de l'huile d'onction sur la tête d'Aaron, et l'oignit, afin de la sanctifier. Moïse fit aussi approcher les fils d'Aaron, il les revêtit de tuniques, les ceignit de ceintures, et leur attacha des bonnets, comme l'Eternel l'avait ordonné à Moïse. » — Lév. 8: 10–13.

[28] L'onction avec l'huile sacrée faisait partie des instructions de Dieu. (Ex. 30: 22–33) Cette huile d'une composition spéciale était réservée par Dieu au service du tabernacle: « Ce sera pour moi l'huile de l'onction sainte, parmi vos descendants. On n'en répandra point sur le corps d'un homme, et vous n'en ferez point de semblable, dans les mêmes proportions; elle est sainte, et vous la regarderez comme sainte. » L'onction du tabernacle, de l'autel et de ses vases, de la cuve et de sa base, et celle du souverain sacrificateur avait une vertu sanctificatrice. C'est ainsi qu'Aaron fut oint et sanctifié et c'est pourquoi le nom de « mashî'ha » ou « Messie » lui fut appliqué (Lév. 4: 3, 5, 16; 6: 22) Ce nom de *Messie,* traduit en grec par *Khristos* (d'où le français *Christ*), signifiait, non seulement qu'il était l'oint de Jéhovah, mais encore qu'il était sanctifié. Cette huile d'onction était un symbole de l'esprit saint ou force active de Dieu, et elle n'était sûrement pas un symbole d'une (soi-disant) troisième personne d'une (prétendue) « trinité ». L'huile sanctifiant symboliquement, représente l'esprit de Dieu sanctifiant réellement Christ Jésus, le véritable Souverain Sacrificateur.

[29] Jésus, Fils engendré de Dieu et nouvelle créature, fut oint au Jourdain par l'esprit de son Père. De cette manière, il fut sanctifié (ou mis à part) pour l'œuvre à accomplir que Dieu lui destinait. « Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici les cieux s'ouvrirent, et il vit l'esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. » (Mat. 3: 16) « Dieu a oint du saint esprit et de puissance Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu en faisant du bien, et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable; parce que Dieu était avec lui. » (Actes 10: 38, *Ostervald*) L'onction fit de Jésus une nouvelle créature et il devint le *Christ* (ou l'*Oint*) et le Sanctifié. Dès lors, il fut appelé « Jésus-Christ » (Jésus l'Oint) ou « Christ Jésus » (l'oint Jésus).

[30] Notons que Moïse oignit le souverain sacrificateur Aaron, mais non ses quatre fils. « C'est comme l'huile précieuse, répandue sur la tête, qui coule sur la barbe, sur la barbe d'Aaron, qui coule jusqu'au bord [ou col] de ses vêtements. » (Ps. 133: 2) Ce texte s'accorde avec le fait que Jésus est Celui que Dieu oignit directement et fut donc le premier à recevoir l'onction de l'esprit. Il s'ensuit donc que ses disciples, qui sont ses sous-prêtres, reçoivent l'onction de l'esprit saint de Dieu par Christ. C'est ce que l'apôtre Pierre fit remarquer le jour où l'esprit de Dieu commença à se répandre sur ceux qui devinrent de nouvelles créatures en Christ. Expliquant aux spectateurs émerveillés l'effusion de l'esprit et ses manifestations, il dit: « Ce Jésus, en effet, Dieu l'a ressuscité et nous en sommes tous témoins. Après donc qu'il a été élevé à la droite de Dieu et qu'il a reçu du Père le saint esprit qui avait été promis, il l'a répandu comme vous le voyez et l'entendez. » (Actes 2: 32, 33, *Vers. Syn.*) Informant ses disciples de son départ, Jésus leur déclara, que s'ils voulaient recevoir l'esprit saint, le consolateur, l'aide, il était de leur intérêt qu'il retournât au ciel auprès de son Père, sans quoi il ne pourrait leur envoyer cet esprit réconfortant qui est l'esprit de vérité. — Jean 14: 16, 17; 15: 26; 16: 7, 13.

[31] Cette onction de l'esprit procède de Jéhovah le Saint qui en est la Source; le texte de I Jean 2: 20 et 27 le rappelle: « Vous avez une onction venant de Celui qui est saint, et vous le savez tous (et vous savez toutes choses, *note marginale*). Quant à vous, l'onction que vous avez reçue de lui reste en vous,

26 Que symbolisent le turban et sa couronne placés sur la tête d'Aaron?
27 Ayant habillé Aaron, que fit ensuite Moïse?
28 D'une manière générale, que symbolisait l'onction de ces choses? Quel titre fut par conséquent appliqué à Aaron et que préfigurait-il?
29 Comment Jésus devint-il Christ et comment fut-il dès lors appelé?
30 Pourquoi Aaron seul fut-il oint? Comment les paroles de Pierre et de Jésus prouvent-elles ce fait?
31 De quelle onction procède-t-elle et en faveur de qui? Que disent les Ecritures à ce sujet?

et vous n'avez pas besoin qu'on vous instruise; mais comme son onction vous instruit de toutes choses et qu'elle est vraie, qu'elle n'est pas un mensonge, vous demeurerez en lui comme elle vous l'a enseigné. » (*Stapfer*) II Corinthiens 1: 21 dit: « Or, celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous a oints, c'est Dieu. » (*Vers. Syn.*) Etant soumis à Christ le Souverain Sacrificateur, les disciples ou sous-prêtres deviennent les membres de son corps, du « corps de Christ ». Aussi participent-ils tous à la même onction de l'esprit. « En effet, comme le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, bien qu'ils soient plusieurs, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Car nous avons tous été baptisés d'un même esprit, pour former un même corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres; et nous avons tous été abreuvés d'un même esprit. » — I Cor. 12: 12, 13, *Vers. Syn.*

32 Par son onction, Aaron était sanctifié non seulement pour exercer les charges sacerdotales en faveur de la nation d'Israël, mais encore pour occuper d'autres charges, notamment celle d'enseigner le peuple selon la parole de Dieu: « Et l'Eternel parla à Aaron, disant: Vous ne boirez point de vin ni de boisson forte, toi et tes fils avec toi, quand vous entrerez dans la tente d'assignation, afin que vous ne mouriez point ... et afin que vous enseigniez aux fils d'Israël tous les statuts que l'Eternel leur a dits par Moïse. » (Lév. 10: 8–11, *Darby*) Et Moïse dit aux enfants d'Israël: « Prends garde... afin de bien observer et de faire tout ce que vous enseigneront les sacrificateurs, les Lévites; vous aurez soin d'agir d'après les ordres que je leur ai donnés. » « Ils enseignent tes ordonnances à Jacob, et ta loi à Israël; ils mettent l'encens sous tes narines, et l'holocauste sur ton autel. » (Deut. 24: 8; 33: 8–10) Cet enseignement devait être désintéressé, sans esprit de lucre, sinon il deviendrait une profession. C'est pour cette raison que Dieu condamna les hommes qui, plus tard, désobéirent et profitèrent de leur charge en agissant aux dépens du peuple: « Ses sacrificateurs enseignent pour un salaire, et ses prophètes devinent pour de l'argent. » « Car les lèvres du sacrificateur gardent la connaissance, et c'est de sa bouche qu'on recherche la loi, car il est le messager de l'Eternel des armées. » — Michée 3: 11; Mal. 2: 7, *Darby*.

33 Après avoir été oint par l'esprit de Jéhovah et être devenu le Christ, Jésus comprit que, en tant que Souverain Sacrificateur, il se trouvait dans l'obligation d'enseigner. Il ne retourna donc pas à Nazareth pour y continuer à exercer le métier de charpentier, mais il se voua dès lors exclusivement à l'enseignement par la prédication de la bonne nouvelle (ou évangile) du Royaume de Dieu. Voici ce qui se passa lorsqu'il enseigna la femme samaritaine: « La femme lui répondit: Je sais que le Messie — c'est-à-dire le Christ — doit venir; quand il sera venu, il nous annoncera toutes choses. Jésus lui dit: Je le suis, moi qui te parle. » (Jean 4: 25, 26, *Vers. Syn.)* Ainsi la femme s'attendait à ce que le Messie ou Christ enseignât. Plus tard, il revint à Nazareth et entra dans la synagogue; mais avant d'enseigner ses compatriotes, il attira leur attention sur la mission du Christ ou Oint: « Il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire. Et on lui présenta le livre du prophète Esaïe; et ayant ouvert le livre, il trouva l'endroit où il était écrit: L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint; il m'a envoyé pour annoncer l'évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé; pour publier la liberté aux captifs, et le recouvrement de la vue aux aveugles; pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression, et pour publier l'année favorable du Seigneur. Et ayant replié le livre, et l'ayant rendu au ministre, il s'assit. ... Alors il commença à leur dire: Cette parole de l'Ecriture est accomplie aujourd'hui, et vous l'entendez. » (Luc 4: 16–21; Es. 61: 1, 2, *Ostervald*) Plus tard il dit à d'autres: « Il faut que j'annonce aussi le règne de Dieu aux autres villes; car c'est pour cela que j'ai été envoyé. » — Luc 4: 43, *Ostervald*.

34 Etant oint par l'esprit de Dieu, Jésus devait prêcher le Royaume; il en est de même de ses disciples et imitateurs qui ont reçu l'onction par son intermédiaire. Avant de monter au ciel, Jésus dit à ses disciples: « Mais vous recevrez une puissance, le saint esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Actes 1: 8) Cela signifie qu'ils devaient prêcher. Lorsque Dieu envoya porter la bonne nouvelle au premier Gentil par l'apôtre Pierre, celui-ci lui dit: « Et Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. » (Actes 10: 42) Pierre, pêcheur de son métier, ne suivit jamais les cours d'une école rabbinique ou d'une faculté de théologie à l'effet d'y obtenir un titre de « docteur » qui lui eût permis d'être ordonné ministre pour prêcher l'évangile. Il suivit Jésus, écouta ses enseignements et fut alors ordonné pour proclamer par l'esprit de Dieu.

35 Le Seigneur Jésus est Souverain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, lequel roi antique étant en même temps prêtre, il s'ensuit que Jésus et ses disciples ou sous-prêtres forment un sacerdoce royal. Cette royauté ne les libère pas de l'obligation de prêcher en ce moment le nom et le Royaume de Dieu. L'apôtre insiste sur ce fait quand il leur écrit: « et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes [sacrifices, *autre version*] spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. Vous êtes une race élue, *un sacerdoce royal,* une nation sainte, un peuple acquis [particulier, *version anglaise*], [pourquoi?] afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. » — I Pi. 2: 5, 9.

36 Par ce saint service, les louanges de Dieu sont chantées, et c'est ainsi que des sacrifices spirituels lui sont offerts, à savoir « le continuel sacrifice de louanges à Dieu, c'est-à-dire le fruit de nos lèvres rendant grâce à son nom ». (Héb. 13: 15, *version anglaise*) Pour préfigurer que les disciples du Sou-

---

32 En dehors des sacrifices, pour quelles autres charges auxquelles devaient participer ses fils, Aaron était-il oint?
33 Quel devoir Jésus discerna-t-il en tant que Souverain Sacrificateur et « Christ »? Comment appela-t-il l'attention sur ce fait?
34 Dans quel dessein, alors, les sous-prêtres sont-ils ordonnés et comment?
35 Comment, dans sa première Epître, l'apôtre Pierre insiste-t-il sur ce fait?
36 Qu'est-il préfiguré par le fait que les fils d'Aaron étaient revêtus de vêtements de fin lin?

verain Sacrificateur Jésus seraient consacrés à cette juste cause, les quatre fils d'Aaron furent revêtus de tuniques de fin lin, tandis que des caleçons couvraient leur nudité et que des bonnets blancs étaient fixés sur leurs têtes. « Car le fin lin, ce sont les justes actions des saints. » (Apoc. 19: 8, *Vers. Am. Stand.*) Ces vêtements sacerdotaux indiquaient que les fils d'Aaron seraient ses assistants; ils symbolisaient que les disciples de Jésus qui sont membres de son corps doivent être identifiés par la justice comme sous-prêtres. Ils sont revêtus de justice parce que Jéhovah Dieu les a justifiés par leur foi dans le sang de Jésus. Cette justice de Christ leur étant imputée, ils doivent servir la juste cause de Dieu en cherchant premièrement le Royaume de Dieu et sa justice, ce qui implique la prédication de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu aux hommes de bonne volonté. — Mat. 6: 33; Rom. 4: 22–25; 5: 1, 9.

L'offrande pour le péché

[37] Si nous revenons à la cérémonie de l'ordination typique, nous constatons qu'Aaron et ses fils ne tuèrent pas eux-mêmes les animaux ni ne présentèrent aucun de ces premiers sacrifices, parce que leur ordination n'était pas achevée et qu'ils n'étaient pas encore qualifiés pour assumer cette charge sacerdotale. C'est pourquoi ce fut Moïse qui offrit le sacrifice, car il typifie Christ Jésus, le Grand Médiateur et Prophète de Jéhovah. (Deut. 18: 15–18; Actes 3: 20–23) « Il fit approcher le taureau [qui n'était pas procuré par le peuple] du sacrifice pour le péché, et Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur la tête du taureau du sacrifice pour le péché [pour le sacerdoce et non pour le peuple]. Moïse l'égorgea, prit du sang, en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour, et purifia l'autel; il répandit le reste du sang au pied de l'autel, et le consacra en faisant sur lui l'expiation. Il prit ensuite toute la graisse qui enveloppe les entrailles, la taie du foie [le grand lobe du foie, *Segond*] et les deux rognons avec leur graisse, et il les fit fumer sur l'autel. Mais le taureau, sa peau, sa chair et ses excréments, il les brûla hors du camp, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse. » — Lév. 8: 14–17, *Crampon*.

[38] Le taureau expiatoire était un symbole de « Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps ». (I Tim. 2: 5, 6) « Les corps des animaux, dont le sang est porté dans le sanctuaire par le souverain sacrificateur pour le péché, sont brûlés hors du camp. C'est pour cela que Jésus aussi, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte. » (Héb. 13: 11, 12) Le fait de brûler la peau, la chair et les excréments du taureau expiatoire, typifiait que Jésus dans la chair fut ordonné pour subir d'ardentes épreuves; il fut accusé d'être hors du camp de l'organisation de Dieu et finalement tué par les religionistes comme blasphémateur et malfaiteur. Ces terribles épreuves devaient montrer au suprême degré la fidélité et l'intégrité du Souverain Sacrificateur de Jéhovah et ainsi le qualifier pour son sacerdoce éternel dans les cieux. (Héb. 5: 5–10) C'est ainsi que Jésus se qualifia.

[39] Le fait que la graisse, le foie et les rognons du taureau expiatoire étaient brûlés sur l'autel indiquait que Christ Jésus, le Souverain Sacrificateur, devait se donner entièrement jusqu'à épuisement dans le service de Dieu et qu'il devait servir Jéhovah d'un zèle dévorant avec force et dévouement. Aucune marque de péché ne pourrait être trouvée sur son foie, et un examen de celui-ci l'aurait déclaré pur et sain. Si Dieu sondait les reins ou rognons, il trouverait que ses pensées les plus intimes n'étaient dirigées vraiment et fidèlement que sur lui et sur son Royaume. En cela, Jésus fut un bon exemple pour ses disciples.

[40] Ce jour étant celui de la consécration au sacerdoce et non celui du jour national d'expiation pour Israël, Moïse ne porta pas le sang du taureau dans le Saint des Saints pour en asperger le trône de grâce de Dieu. Il le répandit au pied de l'autel et en mit aussi sur les cornes de l'autel tout autour. L'autel préfigurait les dispositions de Dieu toujours prêt à recevoir des sacrifices acceptables. Le sang du taureau attestait que le pouvoir du véritable autel, à savoir les dispositions divines, ne pourraient s'exercer avec efficacité que grâce au sang du Souverain Sacrificateur Christ Jésus. Par le sang de sa rançon, ses sous-prêtres, que préfiguraient les fils d'Aaron, sont purifiés de leurs péchés et justifiés pour la vie. Ils doivent jouir de ce privilège avant d'être ordonnés pleinement pour le sacerdoce. Pour plus de détails à ce sujet, voyez le prochain numéro de « La Tour de Garde ».

37 Pourquoi Aaron et ses fils ne tuèrent-ils pas les animaux et ne firent-ils pas l'offrande du sacrifice ce jour-là? Pourquoi et comment Moïse offrit-il le sacrifice pour le péché?
38 Qui symbolise le taureau? Que signifie le fait de brûler sa peau, sa chair et ses excréments hors du camp?
39 Que symbolisait le fait de brûler sur l'autel la graisse et les organes du taureau?
40 Que fut préfiguré par l'utilisation du sang du taureau? De quel privilège doivent jouir les disciples de Jésus avant d'être ordonnés pour le sacerdoce?

Extrait de l'Annuaire 1946

Allemagne (Suite)

La ville de Schwerin a déjà été travaillée selon les anciennes méthodes, et aujourd'hui la deuxième partie interurbaine a été entreprise. 50 frères et sœurs se rendirent dimanche dernier, sur deux véhicules, et 50 autres aujourd'hui, dans les petits villages des environs pour y proclamer le message de la vérité. Parfois les gens, très étonnés, nous demandent: Comment avez-vous pu de nouveau tout organiser et d'où avez-vous les écrits (nos exemplaires multigraphiés)? Nous pourrions vous raconter des heures durant des expériences très réjouissantes. C'est maintenant un tout autre travail qu'avant 1933, ou même pendant le régime nazi jusqu'à notre emprisonnement. La plupart des hommes prennent position lors de la première visite. La « séparation » s'effectue très vite. Ce qui suit vous intéressera aussi: les personnes qui ouvrent leur cœur au message du Royaume

délient spontanément leur bourse, et nous reçûmes des dons de 1, 5, 10, 20, 50 et 100 marks pour un exemplaire, une fois même 1000 marks.

Les frères et sœurs disent chaque fois aux donateurs — qu'il s'agisse de grands ou de petits montants — qu'ils n'emploient pas l'argent pour leurs besoins personnels, mais qu'il sert exclusivement à la propagation gratuite du joyeux message de l'établissement du règne théocratique de Jéhovah et de Christ.

Parfois les personnes que nous visitons s'écrient avec joie: « Enfin quelqu'un de votre mouvement vient nous visiter. Nous attendons depuis longtemps la visite d'un témoin de Jéhovah. » Il y a par moments d'impressionnantes rencontres avec des hommes de bonne volonté. Mais les boucs ne manquent naturellement pas; ils nous ferment la porte avec un regard moqueur. De son côté, le chapelain catholique a déjà averti ses « brebis »; ces messieurs auraient préféré que les nazis nous détruisent tous, car maintenant ils sont dévoilés plus que jamais par les témoins de Jéhovah... »

En Allemagne l'œuvre n'a pas seulement été reprise à un seul endroit, mais les relations ont été rétablies avec les frères et sœurs du sud de l'Allemagne, qui nous ont fait savoir qu'une imprimerie est en train d'imprimer « La Tour de Garde », « Consolation » et des brochures. Des courriers sont occupés à donner les instructions aux groupes et beaucoup de frères et sœurs, qui se trouvaient dans des camps, déclarent ne plus vouloir se vouer à d'autres occupations mais attendent avec impatience le moment où ils posséderont suffisamment de publications pour consacrer toutes leurs forces au service de pionnier.

Nous pensons ici aux paroles d'un récent article de « La Tour de Garde » intitulé: « Organisés pour l'œuvre finale »: « La prophétie biblique indique qu'une œuvre mondiale doit être accomplie par ce peuple consacré à Jéhovah, cela en dépit des difficultés les plus grandes et de l'opiniâtre résistance qui lui sera opposée. Les témoins de Jéhovah ont devant eux une occasion unique. Puissent-ils ne pas la laisser échapper, bien qu'elle comporte une grande responsabilité. »

Bien qu'il soit dit dans ce rapport que les frères et sœurs en Allemagne ne mettent pas les souffrances au premier plan, il est cependant juste et indiqué de donner ici quelques témoignages émanant de personnes qui se trouvaient également dans les camps et furent témoins des tortures auxquelles furent exposés nos frères et sœurs dans la foi. Mademoiselle Geneviève de Gaulle, la nièce de l'ancien chef du gouvernement français, nous donna un tel témoignage. Mlle de Gaulle se trouvait aussi dans le camp de concentration de Ravensbrück. Après sa libération elle entreprit une tournée de conférences à travers la Suisse où elle raconta dans plusieurs villes, notamment à Zurich, dans le palais des congrès, devant un auditoire de 2000 personnes, ses expériences dans le camp de concentration. Un compte rendu de sa causerie parut dans la « Nouvelle Gazette de Zurich » du 27 juin 1945. Nous en citons un passage: « Les étudiantes de la Bible allemandes furent les premières détenues. Les prisonnières, en nombre grandissant, ont desséché des marais, applani des dunes, construit des baraques et des murs... »

Nous demandâmes à Mlle de Gaulle si elle pourrait peut-être nous communiquer quelques expériences qu'elle avait faites dans le camp avec nos sœurs dans la foi; elle nous envoya la lettre suivante:

8 août 1945.

Messieurs,

Je suis heureuse de pouvoir vous donner mon témoignage sur les étudiantes de la Bible (Bibelforscherinnen) que j'ai rencontrées au camp de Ravensbruck.

En effet, j'ai pour elles une véritable admiration. Elles appartenaient à différentes nationalités: allemande, polonaise, russe ou tchèque et ont subi pour leurs croyances de très grandes souffrances.

Les premières arrestations avaient eu lieu depuis dix ans et la plupart de celles qui avaient été amenées au camp à ce moment-là étaient mortes des mauvais traitements qu'on leur avait fait subir ou avaient été exécutées.

J'ai connu cependant quelques survivantes de cette époque et d'autres prisonnières arrivées plus récemment; toutes faisaient preuve d'un très grand courage et finissaient par en imposer aux S.S. eux-mêmes. Elles auraient pu être libres sur-le-champ si elles avaient renoncé à leur foi. Au contraire, elles ne cessaient de résister, réussissant même à introduire dans le camp des livres et des tracts qui ont valu la pendaison à plusieurs d'entre elles.

Dans mon bloc, j'ai assez bien connu trois étudiantes de la Bible de nationalité tchèque. Par mesure de protestation, il leur est arrivé plusieurs fois, avec d'autres de leurs coreligionnaires, de refuser d'aller aux appels. J'ai assisté moi-même à des scènes très pénibles où je les ai vu battues et mordues par les chiens sans qu'elles renoncent à leurs décisions.

De plus, restant fidèles à leur croyance, la plupart d'entre elles ont toujours refusé de prendre part à des industries de guerre, ce qui leur a valu de mauvais traitements et même la mort.

Je regrette de ne pouvoir vous donner tous ces détails de vive voix comme vous me le demandez, mais je suis actuellement contrainte de faire un séjour en haute montagne pour ma santé; j'espère que ces détails vous suffiront et répondent à ce que vous désiriez savoir.

Croyez, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

G. de Gaulle

Après avoir reçu ce magnifique témoignage, nous demandâmes à Mlle de Gaulle si nous pouvions le publier dans nos périodiques. Elle nous répondit ce qui suit:

3 septembre 1945.

Messieurs,

Tous les renseignements que je vous avais communiqués sur les étudiantes de la Bible du camp de Ravensbruck sont à votre entière disposition pour les publier. Je suis trop heureuse de pouvoir rendre ce témoignage à des femmes dont je n'ai cessé d'admirer le courage.

J'ai été vivement intéressée par le beau livre que vous m'avez envoyé sur les persécutions religieuses en Allemagne.

Je vous en remercie bien sincèrement et vous prie de croire, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

(signé) *G. de Gaulle*

Autres détails sur Ravensbrück

Une des tentatives les plus marquantes de la part de l'infâme organisation du diable pour détruire les témoins de Jéhovah eut lieu en Allemagne où fut donné un spectacle tant aux anges qu'aux hommes. Cette méchanceté peut être comparée à l'inquisition catholique. La hiérarchie catholique romaine soutint le gouvernement allemand dans toutes les mesures prises en vue de supprimer tout ce qui s'opposait au culte nazi. Le concordat signé entre le Vatican et le Troisième Reich dévoile clairement que les évêques et les prêtres mirent tout en œuvre pour soutenir le gouvernement allemand et lui éviter tout embarras.

Lorsque Hitler arriva au pouvoir en 1933, il déclara que l'organisation des témoins de Jéhovah devait être dissoute en premier lieu. Il ne s'en tint pas seulement aux hommes qui étaient liés à l'organisation, mais étendit même ses mesures à des femmes et à des enfants. Ce qui se passa dans le camp de femmes à Ravensbrück montre avec quelle infamie des SS. catholiques agirent avec les témoins de Jéhovah. Dans ce camp de femmes il y avait 50 Polonaises dans la vérité, 15 Ukrainiennes, 10 Tchèques, 10 Hongroises, 25 Hollandaises, 2 Belges, 500 Allemandes et 300 jeunes Jonadabs russes qui avaient connu la vérité dans le camp même. Là, près de 1000 femmes chrétiennes passèrent par les tourments d'un « purgatoire » catholique. Ces religionistes romains n'étant pas certains des souffrances futures de leurs ennemis, ils les leur infligeaient dans le camp. Ils savent pertinemment que leurs mensonges ne sont pas appuyés

par la Parole de Dieu, aussi leurs méchantes pensées et leur cerveaux sadiques devaient-ils songer à réaliser — s'ils tenaient à les voir se réaliser — leurs plans et leurs espérances.

Des rapports de témoins de Jéhovah qui ont quitté le camp de concentration de Ravensbrück, il ressort que l'appel était fait à 5 h. du matin et que les détenues étaient obligées de rester dehors pendant des heures, légèrement vêtues et exposées aux rigueurs de l'hiver. Chaque soir le procédé se répétait pour qu'aucune n'échappât à ces tourments. Pendant le jour, ces femmes devaient accomplir des travaux très pénibles, comme par exemple: creuser des fondations pour des bâtiments, construire des routes, pelleter du charbon, manier de lourds coffres et caisses dans le local des bagages, construire des baraques et beaucoup d'autres travaux encore, trop pénibles pour des personnes sous-alimentées, mal vêtues et maltraitées.

Sur le refus de 495 témoins de Jéhovah de faire des caisses de munitions, elles furent condamnées à huit semaines d'arrêt dans l'obscurité dans une cellule borne, et enfermées dans des petits compartiments. Ces sœurs devaient se coucher côte à côte et les unes sur les autres lorsqu'elles voulaient dormir. Les quatre premiers jours elles ne reçurent rien à manger et ensuite très peu. Après 3 semaines d'une telle incarcération, l'ordre vint de Berlin de les libérer de leur cellule. A cette époque des odeurs cadavéreuses émanaient de leurs corps. Bien que malades et à deux doigts de la mort, elles durent de nouveau exécuter de durs travaux, sans parler de l'appel habituel chaque matin et de l'obligation de se tenir en rangs pendant des heures dans le froid. Les officiers SS. se divertissaient à cette vue, ils espéraient que les témoins de Jéhovah tomberaient morts. Beaucoup avaient les pieds en sang. Des coups de poing pleuvaient sur les femmes et les expressions qu'on entendait étaient affreuses. Tous ces durs traitements avaient pour objet de faire signer aux témoins de Jéhovah un papier d'après lequel ils reniaient leur alliance avec Dieu, mais ils refusèrent de donner leur signature.

Même lorsqu'une sœur dans la foi se trouvait sur la table d'opération dans l'hôpital du camp, le médecin allemand exigea qu'elle signât le papier. Tout aurait été en ordre et elle aurait été libérée. Mais elle refusa et vécut malgré les méthodes de boucher du médecin. On dit aux femmes qu'elles pourraient rejoindre leurs maris si elles signaient la fiche attestant qu'elles n'appartenaient plus à l'organisation des témoins de Jéhovah, mais prenaient position pour le Troisième Reich. Même si elles avaient pu rejoindre leurs maris, elles n'auraient pas signé, car dans la plupart des cas les hommes étaient déjà dans les camps de concentration. Quel témoignage contre ces hommes dominés par les démons, et pour Jéhovah !

Un autre témoignage fut publié dans le journal « Vie et foi » — feuille hebdomadaire évangélique, Laupen (Berne) — sous le passage: « Quand l'Eternel ramène les captifs de Sion », où un détenu relate ses expériences et dit entre autres: « ...ensemble avec des témoins de Jéhovah, hommes purs et bons, dont j'ai beaucoup appris et auxquels je dois une étude assidue — dans les moments de loisirs — de l'Ancien Testament. Cela était interdit, comme tout le reste, mais combien reposant et vivifiant... »

Mais déjà avant la guerre un ecclésiastique suisse, Th. Brupbacher, parlait d'une digne manière de l'attitude des témoins de Jéhovah en Allemagne:

« Une troupe inaperçue se tient debout et souffre... Ces hommes osèrent les premiers s'élever contre le démon nazi et résister à sa fureur selon leur foi. Ils souffrent et saignent en qualité de témoins de Jéhovah... »

Une partie de la presse s'occupa alors aussi des témoins de Jéhovah en Allemagne. C'est ainsi que le « Service public », à Zurich, écrivit: « C'est un crime révoltant... Une des plus terribles accusations qui ait été portée contre le Troisième Reich dominé par les démons... Si les hommes d'Etat européens et les chefs de partis n'avaient eu qu'une parcelle du courage des témoins de Jéhovah ils auraient épargné au monde ces crimes révoltants des démons de notre époque... »

Lorsque nous considérons la lutte que les témoins de Jéhovah ont menée et mènent encore en Allemagne, en Pologne, en Italie et ailleurs pour obtenir la liberté d'adorer Dieu en dépit de la plus vive opposition de la part des puissances démoniaques, chacun de nous devrait avoir honte si, en face des perspectives qui s'offrent à nous de proclamer le Royaume de Dieu, nous ne nous engagions pas dans cette voie. Par une telle attitude nous nous priverions de la faveur du Seigneur. Aussi les paroles de l'apôtre Paul nous servent-elles, aujourd'hui plus que jamais, d'exhortation: « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile. » — I Cor. 9: 16.

Haïti

A Haïti, petit pays indépendant, 10 frères et sœurs servent le Seigneur. Depuis des années ils demandent à être aidés. Récemment deux frères de l'Ecole biblique de la Tour de Garde (Galaad) apprirent un peu de français pour se rendre à Haïti et y faire des disciples parmi le peuple. Voici leur rapport:

«A Haïti il n'y a encore jamais eu de recensement exact de la population qu'on évalue à 3 000 000 d'âmes vivant pour la plupart à la campagne. L'île est montagneuse et a un climat très agréable; la température reste assez constante toute l'année. Les brises marines enlèvent à la chaleur ce qu'elle a d'excessif en juillet, août et septembre. Port-au-Prince est la plus grande ville avec une population qu'on peut évaluer à 230 000 âmes. La seconde ville en grandeur est Cap-Haïtien avec près de 25 000 habitants; et cinq autres villes ont de dix à quinze mille habitants. Les villes d'ici ne sont pas comparables à celles qui ont le même chiffre de population aux Etats-Unis. De grands quartiers consistent en huttes d'argile où vivent de six à douze personnes et où les enfants sont aussi nombreux que les mouches. Mais à Port-au-Prince il y a beaucoup de belles maisons en pierre et en béton. On voit aussi quelques maisons à traverses. On n'emploie pas de vitres mais seulement des volets de bois. Les rues sont faites pour la plupart de cailloutis, si elles ne sont pas que des sentiers. Les gens aisés ici sont comparables à ceux des classes moyennes d'Amérique.

Les hommes sont tous de couleur et il n'y a que peu d'Américains. A Port-au-Prince il n'y a pas de quartier réservé aux Américains ou aux blancs. La population est en majorité noire avec une faible couche sociale de mulâtres. Les conditions de vie à Haïti sont effroyables. Beaucoup de gens vivent au jour le jour. Quoique la population se rende compte de ce paupérisme, elle semble rester impuissante en face de cela. La nourriture on la trouve croissant à l'état sauvage sur un sol non cultivé dans les montagnes. Les femmes vont la chercher chaque jour, pieds nus, à des lieues de distance, par des chemins rocailleux et la rapportent sur la tête. On peut acheter 2 cents une banane, une orange ou une mangue (fruit des tropiques); les avocats (fruit des tropiques à la forme de poire) coûtent un cent. La viande est très bon marché; on obtient la meilleure qualité à 14 cents ou un peu plus, la livre.

La langue officielle est le français dont on se sert seulement dans les formalités. Chacun parle le créole. On dit que 10% seulement de la population de Haïti sait lire et écrire. Le créole n'est pas une langue écrite mais simplement un dialecte fait de français, d'espagnol, d'anglais et d'africain. En général les gens accueillent favorablement le message du Royaume. On écoute le gramophone dans chaque maison et ceux qui le désirent, peuvent

se l'accorder et lisent en français, prennent un livre. Ils sont attentifs et conçoivent vite l'importance du message. Quoique Haïti soit officiellement catholique, l'église perd son pouvoir sur les hommes, à vive allure. Bien des groupes protestants se développent avec rapidité.

On fait beaucoup de travail ici avec le gramophone, surtout là où c'est une lourde charge financière d'entendre le message sous la forme imprimée. Parfois un proclamateur se met à jouer un disque pour quelqu'un qui se tient dans le vestibule, mais avant que le disque ait tourné jusqu'au bout, de dix à vingt personnes venant de tous les coins et recoins ont souvent fait cercle déjà tout autour. Les gens donnent parfois leurs dernières pièces d'argent pour obtenir un livre. On peut observer souvent des gens (qui se sont procuré un livre) assis dans le vestibule ou à la fenêtre ouverte et lisant tout le jour. On est singulièrement touché quand, en allant trouver ceux qui ne sont « pas à la maison », on s'entend siffler parfois par quelqu'un qui veut se faire remarquer et désire un livre ou aimerait que le gramophone jouât pour quelqu'un d'autre. »

Le nombre des proclamateurs passa l'année précédente de sept à douze, y compris les deux anciens élèves de l'Ecole de la Tour de Garde. La diffusion des livres s'est élevée brusquement de 383 à 992 exemplaires.

République Dominicaine

Haïti et ce pays se partagent la même île. La république Dominicaine comprend la plus grande partie de l'île et a comme langue principale l'espagnol. Pendant des années il n'y eut pas de témoins dans ce pays, mais la Société a donné la possibilité à deux pionniers de l'Ecole de la Tour de Garde, de se rendre dans ce pays, de s'y établir et de se charger du ministère. Vers la fin de l'année on y envoya encore deux frères les rejoindre. Ils sont donc quatre proclamateurs dans le pays et leurs résultats dans la diffusion des livres, les visites complémentaires fixées et les études de livres faites, sont bons. C'est un vrai territoire pour pionniers et les élèves de Galaad ont dû dans ces conditions commencer leur course à la ligne de départ. Déjà quelques personnes intéressées ont été trouvées, elles ont régulièrement leurs études et des hommes de bonne volonté, comme d'autres aussi, les rejoignent pour l'étude en commun. Les rapports laissent entrevoir qu'un petit groupe se formera bientôt; en effet, d'autres hommes désirent prendre part avec les frères à l'œuvre qui consiste à faire des disciples. D'autres pionniers formés à l'Ecole de la Tour de Garde vont incessamment pouvoir les appuyer.

Porto-Rico

Le rapport pour l'exercice 1944 fait état de l'activité au service dans le champ de 14 proclamateurs. Au cours de 1945 ce chiffre a presque doublé. Maintenant il y a régulièrement 27 proclamateurs au service dans le champ. Sept d'entre eux sont des anciens élèves de l'Ecole biblique de la Tour de Garde qui se sont rendus à Porto-Rico pour être secourables aux hommes de bonne volonté décidés à connaître la vérité. En outre il y a encore deux pionniers, depuis quelque temps déjà, et 18 proclamateurs de groupe. Porto-Rico se trouve dans la zone torride et les frères de là-bas ont d'autres problèmes à résoudre que les frères de Galaad en Alaska. Tandis que, en Alaska, le problème ardu est parfois d'avoir chaud, ici on cherche à se rafraîchir. Mais les proclamateurs comprennent que « cet évangile du royaume » doit être prêché à tous les peuples du monde entier; et le Seigneur a trouvé bon de faire vivre des hommes dans des climats et des régions de tous genres. Aussi reprenons-nous l'impératif: « Allez et instruisez les nations ! »

Cette petite île est une sorte de clef de voûte dans une magnifique chaîne d'îles qui va de la Floride jusqu'à la pointe nord-est de l'Amérique du Sud. Mais malgré sa beauté, les conditions de vie ne sont pas les meilleures. Les hommes sont ordinairement très pauvres et sont enfoncés dans la religion. Pourtant tous les proclamateurs ont trouvé parmi la population de l'île un intérêt extraordinaire pour la vérité et les hommes sont avides de recevoir des livres et de lire quelque chose sur le Royaume. Une comparaison avec l'année précédente fait voir clairement combien s'est développée la diffusion des livres. En 1944 on compta près de 26 000 écrits, mais en 1945 plus de 50 000 livres et brochures. Il en est de même de la diffusion des périodiques dont le chiffre s'éleva de 2400 à 6600. On le doit naturellement au travail assidu accompli par les frères et sœurs dans le champ. Ils consacrèrent à la proclamation de l'évangile 21 068 heures.

Dans cette île deux groupes sont maintenant organisés. On se mit à préparer des réunions publiques et les frères et sœurs comprennent tous l'importance des visites complémentaires. Les pionniers de l'Ecole de la Tour de Garde donnent un excellent exemple avec en moyenne 72 visites complémentaires par mois. Les deux pionniers généraux atteignent 20 visites complémentaires par mois et les proclamateurs de groupe ont une moyenne mensuelle de 6,5 visites complémentaires. Les frères de l'Ecole de la Tour de Garde ont donné aux nouveaux proclamateurs du Royaume une bonne instruction théocratique. Les proclamateurs spéciaux de San-Juan projettent un changement de domicile à l'intérieur de la ville s'ils trouvent une grande maison qui puisse être utilisée non seulement comme appartement mais aussi comme salle du Royaume. On croit que l'afflux des hommes de bonne volonté sera plus grand si ce déménagement est possible. Les efforts grandioses de tous les proclamateurs de l'endroit dans l'œuvre des études de livres sont vraiment dignes d'admiration. Il y a place encore pour beaucoup plus de proclamateurs et la Société se propose d'accorder plus d'attention à ce territoire en envoyant d'autres ouvriers dans ce champ.

L'esprit de Jéhovah a été avec tous ces fidèles serviteurs du Seigneur dans les nombreux tourments, dans les épreuves et les difficultés; et ils possèdent la joie du Seigneur et le témoignage de sa riche bénédiction pour leurs peines.

Indes-Occidentales britanniques

Ce territoire comprend un petit groupe d'îles dans la mer des Caraïbes, qui ne relèvent pas d'une filiale. Il y a un an trois proclamateurs envoyaient leur rapport à la Société, maintenant il y en a sept, deux pionniers et cinq proclamateurs de groupe. On remarque une brillante augmentation dans la diffusion des livres. L'année dernière 78 écrits différents furent répandus, cette année en revanche 714. Les frères recourent aussi aux périodiques; des visites complémentaires et aussi des études de livres furent faites pour la première fois. Les frères et sœurs ont aussi pris part à la campagne publique de conférences et pendant l'année il y a eu 22 conférences avec 848 auditeurs. C'est une joie de voir le magnifique progrès dans cet exercice.

Indes-Occidentales hollandaises

Sur le travail dans ce secteur nous ne reçumes qu'un bref rapport de 3 mois. Il y a ici deux proclamateurs isolés, attentifs à servir le Seigneur et à faire ce qu'ils peuvent dans l'œuvre de la proclamation. Ils n'ont pas beaucoup de livres mais en trois mois ils ont consacré 79 heures au service dans le champ. Leurs rapports n'arrivent pas régulièrement. Il est intéressant d'observer comme la vérité se répand d'île en île. Les hommes de

bonne volonté l'entendent à un endroit, rentrent chez eux et la racontent à d'autres, et alors ils envoient des rapports sur l'activité. Nous nous réjouissons avec eux. Puisse le Seigneur continuer à les conduire.

Guadeloupe (République française)

Cette année quelque progrès a été réalisé ici; huit proclamateurs, dont deux pionniers, sont restés actifs. Le travail de visites complémentaires a été poussé; on signale 299 visites complémentaires qui donnèrent 9 études de livres régulières faites chaque semaine. Le chiffre d'heures des proclamateurs est très bon. Les deux pionniers atteignirent en moyenne 148 heures, et les 6 proclamateurs de groupe 23,3 heures. Au total 3388 heures ont été consacrées à la prédication de l'évangile, ce qui représente une brillante augmentation en comparaison des 977 heures de l'année précédente.

Iles Bermudes et Bahama

Les Bermudes sont un groupe de petites îles sous contrôle britannique, à plusieurs centaines de lieues de la côte de la Caroline du Nord, dans l'Océan Atlantique. Il y a quelques années les autorités imposèrent silence à l'œuvre des témoins de Jéhovah, et jusqu'aujourd'hui la liberté n'a pas encore été rendue à nos frères et sœurs, ou l'on n'a pas encore remédié à la situation. Cependant cela n'entrave pas les serviteurs du Seigneur au point qu'ils ne puissent plus proclamer l'évangile. Ils prêchent malgré tout. « Malheur à moi si je ne proclame pas l'évangile », tel est le sentiment de ces frères et sœurs, comme c'était celui de Paul. Il y a encore là trois fidèles serviteurs du Seigneur qui proclament régulièrement le message; il ne leur est pas possible de signaler dans leur rapport beaucoup d'heures et une diffusion remarquable de livres; mais la Société a reçu, sur une période de dix mois, des rapports qui montrent que ces trois frères ne se sont pas relâchés. On espère que dans un avenir prochain la liberté d'adoration sera dévolue, en bénédiction, à toutes les possessions de l'Empire britannique. Quoi qu'il en soit, ces frères et sœurs des Bermudes savent qu'ils « doivent obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

Les vingt îles Bahama sont situées au nord de Cuba et au sud-ouest de la Floride. Comme les Bermudes elles sont aussi sous domination britannique. Depuis septembre 1942 les proclamateurs du Royaume doivent lutter ici contre une interdiction qui frappe l'entrée des livres chrétiens de la Société et par là ils furent quelque peu entravés dans l'œuvre qui consiste à faire des disciples. En mars 1945 les frères s'efforcèrent de nouveau d'obtenir l'abrogation de cette mesure injuste qui leur rogne la liberté d'adoration. Ils remirent au gouverneur une pétition demandant qu'on remédie à la situation. La réponse du bureau du secrétaire aux Colonies à Nassau fut négative, sans indication d'aucun motif. Il n'y en a pas. Il s'agit de faire que les hommes soient empêchés d'apprendre la vérité et cela sent l'influence religieuse des cercles qui ont là la haute main. Mais les proclamateurs de l'évangile ne désespèrent pas; ils vont de l'avant et accomplissent le travail qui est possible. La Bible dans leur main; pour prêcher la bonne nouvelle elle est le moyen le plus efficace. Au temps qui lui paraîtra convenable Jéhovah ouvrira la voie à une plus grande activité.

La Trinité

Dans les Indes-Occidentales britanniques (Petites Antilles) il y a beaucoup d'hommes bien intentionnés. A ces îles appartiennent la Trinité ainsi que la Barbade, la Grenade et Saint-Vincent. On espère que dans ce secteur un témoignage plus étendu sera donné en cette année qui vient. Bientôt quelques anciens élèves de l'Ecole biblique de Galaad se mettront en route pour venir aider les frères et sœurs de la Barbade dans leur organisation et prendre leur activité de pionniers spéciaux. Quand l'occasion s'en présentera ils visiteront aussi les autres îles pour aider les groupes dans leur organisation et donner un témoignage étendu pour le Royaume. Nous avons du serviteur de la filiale un rapport qui nous montre ce qui a été fait l'année précédente:

Tandis que, en ce qui concerne les livres, la situation est devenue encore plus difficile maintenant (elle l'était déjà à cause de l'interdiction prononcée contre les écrits de la Société), le travail se poursuit et présente même des progrès. En comparaison de l'année précédente on note une augmentation de 40 % dans les heures employées à l'œuvre de témoignage. De nouveaux intéressés se découvrent un peu partout et quand, récemment, nous avons fait circuler notre pétition adressée au secrétaire d'Etat pour lui demander l'abrogation de l'interdiction des livres, nous avons recueilli en quelques semaines plus de 20 000 signatures; cela prouve que dans ces Colonies-ci il est beaucoup de personnes qui s'intéressent à l'œuvre des témoins de Jéhovah et désirent que soient levées les restrictions que nous devons supporter. Le « Guardian » de la Trinité publia, le samedi 15 septembre, l'article suivant sur la pétition:

« 20 000 personnes signent la pétition pour la liberté de conscience »

Plus de 20 000 habitants d'ici ont signé une pétition qui doit être remise à Rt. Honorable George Hall, secrétaire d'Etat aux Colonies, l'invitant à entreprendre les démarches qu'il jugera à propos pour libérer l'organisation religieuse connue sous le nom de témoins de Jéhovah, de mesures d'oppression réduisant son activité missionnaire dans la Colonie.

Parmi les signataires se trouvent Monsieur G. L. Tala, l'avocat de la Watch Tower Bible and Tract Society, et Honorable Albert Gomes.

La pétition explique que l'organisation comprend des personnes qui, avant 1913 déjà, ont accompli, ici dans la Colonie, d'une manière charitable une œuvre chrétienne en se servant des livres de la Watch Tower Bible and Tract Society; elle rappelle une proclamation due à l'ancien gouverneur (en 1936) et interdisant l'importation des livres; elle revient aux différentes tentatives entreprises par l'organisation pour obtenir la suppression des restrictions.

Elle rappelle aussi la réponse d'un ancien secrétaire d'Etat à une résolution de l'année 1940, prévoyant que l'affaire serait examinée à nouveau après la guerre, et le refus du gouvernement en avril de cette année, de lever l'interdiction.

Les pétitionnaires disent qu'on doit se souvenir que la Grande-Bretagne est résolue à sauvegarder pour l'ensemble de sa population les quatre libertés; aussi demandent-ils que — la guerre étant finie — des démarches soient entreprises pour faire retirer toutes les restrictions décrétées contre l'organisation qui, avec empressement, transmet au peuple un message de consolation emprunté à la Parole du Dieu tout-puissant; ce message est destiné à encourager, dans les temps actuels, tous les hommes de bonne volonté, et à les assister. »

Un groupe de quatre frères limita son travail de témoignage pendant presque toute l'année à une grande colonie d'habitations qui fut fondée récemment par la commission officielle des logements. Les frères y trouvèrent parmi les gens beaucoup d'intérêt et ils ont commencé chez quelques-uns des études à domicile. Quatre cours de ministère théocratique ont lieu et font de grands progrès dans l'île. Des conférences publiques sont faites de lieu en lieu. Outre les livres dont le tableau du rapport fait mention, un grand nombre de Bibles de la Tour de Garde se trouvèrent remises entre les mains du peuple.

Textes et commentaires

16 novembre

Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.
— Jean 1: 29 —

Christ Jésus ne justifiera pas ce présent monde mauvais, mais le détruira à cause de sa méchanceté. Le monde pour lequel il donna sa vie est le monde nouveau. Les péchés qu'il efface sont ceux des personnes qui obtiennent la vie dans le monde nouveau, et à celles-là il accorde la « justification qui donne la vie ». Nous lisons en Romains 4: 13: « En effet, la promesse d'avoir le monde pour héritage n'a pas été faite à Abraham, ou à sa postérité, par la loi; mais elle lui a été faite par la justice de la foi. » (*Ostervald*) Abraham ne fut pas fait l'héritier de ce méchant vieux monde. (Actes 7: 2–5) Le patriarche était un type de Jéhovah Dieu le Père, la vraie postérité étant le Fils de Dieu, Christ Jésus. Le monde qui avait été promis à Abraham comme héritage était et est le Monde Nouveau de justice; et c'est pour les péchés de ceux qui composeront ce Monde Nouveau que Jésus mourut comme l'agneau de Dieu. Ce monde est béni en lui, la Postérité. — T. G. angl. du 15/8/45.

17 novembre

Des étrangers seront là et feront paître vos troupeaux, des fils de l'étranger seront vos laboureurs et vos vignerons.
— Es. 61: 5, Segond. —

La conduite des « étrangers » est en harmonie avec l'invitation de l'Esprit à tous les assoiffés qui entendirent l'appel de venir prendre de l'eau de la vie et qui répondirent à cet appel. (Apoc. 22: 17) Ainsi ces « étrangers » ont aussi la mission de la part du principal Oint de Jéhovah, Jésus, de participer à la prédication de l'évangile du Royaume à toutes les nations et les inviter aux eaux de la vie. Cette œuvre d'éducation est une œuvre de reconstruction de l'adoration de Jéhovah sur toute la terre, et ces « étrangers » aussi sont des reconstructeurs coopérant avec le reste oint de la classe de « l'épouse ». Tout leur service est préfiguré par celle des étrangers qui paissaient les troupeaux du reste et servaient comme laboureurs et vignerons. Tout cela signifie un dur travail qui est salutaire et constructif. — T. G. angl. du 15/1/45.

18 novembre

Arrêtez, et sachez que je suis Dieu — Ps. 46: 11, Segond.

Ce fut sans doute par le Fils de Dieu employé comme ange que Jéhovah tua les 185 000 hommes de l'armée de Sanchérib et fit trouver à celui-ci une mort violente. Et par son Roi régnant, Christ Jésus, Dieu s'avancera pour la bataille et amènera la destruction sur la méchante organisation mondiale du provocateur. Satan, typifié par Sanchérib, verra son organisation visible détruite, puis ce sera le tour de son organisation invisible, et lui-même sera ensuite anéanti avec violence. Aucun pouvoir démoniaque ne pourra le sauver. Alors — glorieuse perspective — le Royaume de Dieu par Christ se montrera dans toute sa puissance, brillera d'un vif éclat dans le rôle victorieux de justificateur du nom et de la souveraineté universelle de Jéhovah. Avant de détruire toute l'organisation de l'ennemi, Jéhovah aura fait connaître à tous les provocateurs et opposants qu'il est Jéhovah et que tel est son nom. — T. G. angl. du 1/4/45.

19 novembre

Ayant des dons de grâce différents, selon la grâce [de Dieu] qui nous a été donnée, soit la prophétie, [prophétisons] selon la proportion de la foi; soit le service, [soyons occupés] du service; soit celui qui enseigne [qu'il s'applique] à l'enseignement. — Rom. 12: 6, 7, Darby.

Telle est donc la manière théocratique exacte dont le « service raisonnable » de Dieu doit être effectué par tous ceux qui désirent faire sa volonté. En ce jour, toutes ces façons de servir Dieu sont pratiquées. Il fut prédit que « vos fils et vos filles prophétiseront ». (Joël 2: 28) Et, en ce jour, la déclaration publique de la Parole prophétique de Dieu se fait de maison en maison, par des hommes et des femmes consacrés, jeunes et vieux. Tous les témoins fidèles de Jéhovah s'engagent dans le ministère de l'évangile (ou le service pratique dans le champ), répandant la bonne nouvelle de son Royaume par Christ. Dans les maisons de personnes bienveillantes et désireuses de s'instruire, ils conduisent des études bibliques privées leur montrant clairement ce qu'enseigne la Parole de Dieu. — T. G. angl. du 15/5/45.

20 novembre

C'est par suite de leur faute que le salut est parvenu aux païens. — Rom. 11: 11, Vers. Syn.

La chute d'Israël selon la chair fut-elle la ruine absolue de toute la nation? Non, parce que la miséricorde de Dieu choisit un petit reste de la nation à cause de sa foi dans la postérité d'Abraham. Dans sa bienveillance Jéhovah choisit ces membres du reste pour être associés avec la postérité d'Abraham, « qui est Christ », dans le Royaume des cieux. Mais plus que cela: comme la majorité d'Israël avait trébuché et s'était égarée, le salut s'étendait aux non-Juifs, les païens ou Gentils. C'était un salut pour le Royaume céleste, la classe du Royaume de Dieu sous Christ devait être formée au complet. Israël selon la chair trébucha sur la pierre en Sion, le Roi Christ Jésus, et seul un reste profita du privilège d'être associé avec lui dans le Royaume. Ceci permit à Dieu d'étendre le salut aux Gentils. — T. G. angl. du 15/4/45.

21 novembre

Ne considérez pas les choses anciennes. Voici je fais une chose nouvelle. — Es. 43:18, 19, Darby.

Ceux qui font partie du reste et leurs compagnons d'aujourd'hui ne sont pas du tout obligés de se rappeler et de citer simplement les choses d'autrefois. Depuis 1918, Jéhovah a produit une « chose nouvelle » pour prouver qu'il est le vrai Dieu vivant. Par ce moyen, il a fait d'eux ses témoins. Babylone est l'organisation du diable qui chevauche sur tous les peuples de la terre et les maintient dans la servitude de Satan. De cette organisation babylonienne d'oppression, Jéhovah, par son Roi Christ Jésus, a libéré les membres du reste et leur compagnons. La « chose nouvelle » appelée à prouver la divinité et la souveraineté universelle de Jéhovah prendra la forme du témoignage le plus convaincant dans un proche avenir, lors de la bataille universelle à Armaguédon. Ce sera lorsqu'il accomplira son « acte étrange », une action beaucoup plus puissante qu'à la mer Rouge, détruisant toutes les méchantes armées de Satan et délivrant pour toujours les membres du reste et leurs compagnons. — T. G. angl. du 1/6/45.

22 novembre

Esaïe dit: Seigneur, qui a cru à notre prédication? Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ. — Rom. 10: 16, 17.

L'emploi qu'Esaïe fait du mot « cru » en liaison avec le mot « prédication » montre que la foi ou la croyance en Jéhovah Dieu vient ou dépend de la prédication qui est faite. Celle-ci a lieu afin de créer et d'édifier la foi ou la croyance et l'obéissance. Paul déclare que les prédicateurs qui parlent ne peuvent le faire sans la « parole de Christ »; la prédication est celle de la « parole de Christ ». Maintenant nous savons que Christ Jésus employa, cita et expliqua les Ecritures hébraïques en tant que Parole de Dieu et les accomplit. Il est donc absolument nécessaire, pour les véritables prédicateurs que Dieu envoie, d'étudier la Parole écrite de Dieu, de s'en servir et de l'annoncer, de même que Christ Jésus et ses apôtres le firent. Autrement, aucune foi réelle et salutaire ne pourrait se produire chez d'autres par ce qui est prêché. — T. G. angl. du 15/6/45.

23 novembre

A faire beaucoup de livres, il n'y a point de fin, et beaucoup d'étude lasse la chair. — Eccl. 12: 12, Darby.

De nombreux livres ont été écrits, soit par ambition, soit pour donner libre cours à un désir impérieux de com-

poser. Le monde a été submergé — et ce n'est pas encore fini — de livres qui n'aident pas à se souvenir du Créateur. L'étude de tous ces livres qui ne procèdent pas de l'organisation théocratique de Jéhovah n'a finalement abouti qu'à fatiguer les hommes et ne les a en rien soulagés dans leur cœur et dans leur esprit du pesant fardeau dont ils sont chargés. C'est en vain qu'ils recherchent dans ces écrits la paix, le bonheur et la vie. Le grand Créateur de la Bible, Jéhovah, a limité le canon ou collection autorisé de sa Parole inspirée à soixante-six livres exactement. L'étude de sa Parole, par elle-même, ou à l'aide de livres qui facilitent sa compréhension, bien loin d'ennuyer, rafraîchit au contraire, donne la paix, réconforte, fortifie et incite à servir Dieu. Ne nous fatiguons pas avec l'étude de livres exposant la sagesse de ce monde. — T. G. angl. du 15/11/45.

24 novembre

Sur mes serviteurs et sur mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon esprit; et ils prophétiseront. — Actes 2: 18 —

Ainsi les serviteurs doivent donner le témoignage, en toute occasion convenable, à ceux vers qui ils sont envoyés comme témoins de Jéhovah. En conséquence, que chaque membre du corps de Christ réalise, qu'actuellement, sa vocation dans la vie est d'être un proclamateur ou ministre de l'évangile. Toute autre chose est secondaire. Il en est de même pour tous ceux qui, maintenant, sont des associés de bonne volonté des membres du corps oint de Christ. Ils sont amenés dans cette position non pour former une assemblée permanente pour écouter la prédication des oints et être servis par eux, mais pour se joindre à eux dans le service de la Parole et pour donner le témoignage aux autres. Ils ne forment pas une classe de laïques à l'égard des oints, pas plus que la classe des oints ne forme un corps ecclésiastique pour ces « autres brebis »; mais, ensemble, ils sont « un seul troupeau » sous « un seul berger », Christ Jésus.— Jean 10: 16. — T. G. angl. du 1/1/45.

25 novembre

Garde-moi, ô Dieu! car je cherche en toi mon refuge. — Ps. 16: 1 —

De même que Jésus, ses vrais disciples partagent les expériences de David sous la persécution religieuse. Ils sont en ligne pour le Royaume comme cohéritiers avec Jésus. Leur mission sur la terre est de représenter fidèlement le Royaume. Ainsi ils doivent appuyer Jéhovah dans la question de la domination universelle, en restant fidèles à sa souveraineté et en lui obéissant plutôt qu'aux hommes. Mais les religionistes qui, à tort, prétendent avoir part aux promesses de Dieu et à l'héritage de son Royaume, se laissent aller, comme instruments des démons, à persécuter ces fidèles témoins de Jéhovah et disciples de Christ Jésus. Ils les menacent continuellement de destruction et les exposent à l'opposition, aux injustices et à l'oppression. Le seul refuge des témoins et de leurs compagnons est en Jéhovah, le Dieu de Jésus-Christ; et c'est à Dieu qu'ils crient pour être secourus. — T. G. angl. du 1/7/45.

26 novembre

Sa colère s'enflamma contre Job, parce qu'il se justifiait lui-même plutôt que Dieu. — Job 32: 2.

Les efforts de Job pour se justifier se centralisaient tous sur lui-même et laissaient Dieu à l'arrière-plan. Fixant son attention sur la créature, Job oubliait de considérer la suprématie de Jéhovah et son droit de faire ce qu'il veut de ses créatures, de permettre même qu'elles souffrent injustement aux mains de l'ennemi pour la justification de son nom. Ainsi Dieu n'était pas tout à fait satisfait de Job. Premièrement, comme étant de toute importance, vient la justification de Dieu, c'est-à-dire la sienne propre. Il n'a pas besoin que nous le défendions ou le justifiions. Il justifiera complètement son nom à la bataille d'Armaguédon, au delà de tout désaveu de qui que ce soit dans toute la création. Bien qu'il ne dépende pas de nous pour la justification de son nom, il lui est agréable de nous laisser faire quelque chose pour cette justification. Qu'est-ce donc? Prendre position pour sa domination universelle et vivre fidèlement en accord avec elle, quelle que soit la souffrance qu'une telle conduite amènera. — T. G. angl. du 15/7/45.

27 novembre

Sous ses ailes tu auras un refuge; sa vérité sera ton bouclier et ta rondache. — Ps. 91: 4.

Pour jouir de cette protection nous devons juger de toute chose selon la règle de la Parole de Dieu, avoir la foi que cette Parole est vraie et juste. Afin d'avoir la foi, nous devons être familiers avec cette Parole, et si nous avons la foi, nous employerons la Bible pour nous protéger. C'est la pensée de l'apôtre lorsqu'il dit: « Prenez par-dessus tout cela le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin. » (Eph. 6: 16) La foi n'est pas un bouclier de bois, que les traits du méchant peuvent percer, auquel il peut mettre le feu et le détruire, laissant la personne sans défense; mais avec la foi nous pouvons détourner les flèches empoisonnées du diable, lesquelles sont destinées à empoisonner l'esprit et le cœur contre Dieu par le doute intérieur qui consume, la suspicion et la critique. Il ne faut pas négliger ou mépriser le témoignage de la Bible qui est certain et digne de confiance. — T. G. angl. du 15/9/45.

28 novembre

Je glorifie mon ministère. — Rom. 11: 13.

Pourquoi Paul honorait-il, glorifiait-il ou faisait-il grand cas de son ministère comme « apôtre des Gentils »? Ce n'était pas parce qu'il était contre les intérêts des Juifs. Bien que sincèrement intéressé au salut des Gentils, il n'oublia jamais sa parenté charnelle. Ainsi, là où son œuvre missionnaire le conduisit, il enseigna « en public et de maison en maison, prêchant aux Juifs comme aux Grecs ». (Actes 20: 20, 21, *Vers. Syn.*) Par cette activité zélée, Paul glorifia ou honora son ministère (*diakonia*) comme un apôtre des nations, n'y attachant pas plus d'importance qu'il ne fallait, mais montrant une complète appréciation de ce service en en faisant le plus grand cas. Tandis que l'exercice de ce ministère profita directement aux Gentils, cependant Paul espérait que ceux de sa chair et de son sang seraient poussés à imiter les Gentils et accepteraient le salut, par Jésus le Messie. Glorifions notre ministère. — T. G. angl. du 1/5/45.

29 novembre

Ces six villes serviront de refuge aux fils d'Israël et à l'étranger. — Nomb. 35: 15, Darby.

La classe des « étrangers » aujourd'hui doit fuir dans la ville de refuge antitypique, l'organisation théocratique de Dieu sous le Souverain Sacrificateur, Christ Jésus. Ces étrangers doivent y demeurer continuellement en gardant fidèlement leur intégrité envers Dieu. Néanmoins, cette conduite ne leur apporte aucune justification avant la bataille d'Armaguédon. Elle n'effectue pas en eux une justification comme celle qu'ont maintenant les Lévites spirituels, les membres du reste. Pas plus que la fuite de l'étranger vers la ville de refuge ne le justifiait de la culpabilité de son meurtre, mais le laissait simplement hors d'atteinte du « vengeur du sang ». Cependant, à l'intérieur de la ville de refuge, l'étranger avait le privilège de prendre part aux activités de la ville, de s'unir avec les Lévites et de recevoir d'eux l'instruction. Le grand prêtre d'Israël qui offrait le sacrifice agissait comme un protecteur propitiatoire pour cet étranger. — T. G. angl. du 15/8/45.

30 novembre

De la bouche on fait confession à salut. Car l'Ecriture [Esaïe 28: 16] dit: Quiconque croit en lui ne sera pas confus. — Rom. 10: 10, 11 —

Le texte que Paul cite (Esaïe 28: 16) parle du dessein de Jéhovah de poser la pierre éprouvée, la précieuse pierre angulaire, le sûr fondement en Sion, son organisation capitale. Ce texte prouve que la confession à salut qui est faite de la bouche doit être la suivante: que Jéhovah Dieu a envoyé son Fils sur la terre comme homme pour être éprouvé au sujet de son intégrité, de son obéissance et de sa fidélité, jusqu'à la mort, et que Jéhovah Dieu l'a ressuscité des morts et l'a exalté à la position la plus importante comme pierre de l'angle par excellence, le sûr fondement sur lequel s'édifie son gouvernement théocratique du juste monde nouveau. Celui qui croit véritablement ne se retiendra pas de confesser, par crainte ou par honte. Pour prouver cela, Paul cite à l'appui le texte d'Esaïe 28: 16. — T. G. angl. du 15/6/45.

1 December 1946.